

Lutte contre la criminalité

Des armes et une quantité de munitions saisies dans le Secteur militaire de Tébessa

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7121 - SAMEDI 1er MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Président de la République

Les nouvelles usines de dessalement, une fierté pour l'Algérie victorieuse

P04

Tout en rejetant catégoriquement
les ultimatums et les menaces de la France

L'Algérie appliquera une réciprocité stricte



Lire en page 03

P07

ORAN

Coup d'envoi de la Caravane de solidarité à Oran
65 milliards pour les démunis

Début de dessalement d'eau de mer à Cap Blanc
05 communes de l'ouest d'Oran déjà soulagées

Décédé à l'âge de 88 ans
Le Cheikh de la Tarika Belkaïdia
El Hebria Mohamed Abdelatif Belkaïd inhumé jeudi



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

58ème session du CDH à Genève

Magramane rencontre le DG de l'OIT

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a rencontré, jeudi à Genève, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), M. Gilbert F. Houngbo, et ce dans le cadre de la poursuite de ses activités en marge de sa participation au segment de haut niveau des travaux de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, "M. Magramane a remis au directeur général la lettre officielle relative à l'adhésion de l'Algérie à l'initiative de «Coalition mondiale pour la justice sociale», réaffirmant l'engagement de l'Algérie en faveur

de cette initiative et sa disposition à partager ses expériences en matière de justice sociale avec les partenaires de la coalition", précise le communiqué. Les deux parties ont échangé les vues autour des voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale avec cette organisation onusienne spécialisée. M. Magramane a, par ailleurs, passé en revue, "la politique ambitieuse de l'Etat algérien en matière de protection sociale, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", mettant en avant "les efforts consentis en vue d'assurer le renforcement du dialogue social et protéger les droits des travailleurs, à travers des réformes législatives importantes et des mesures concrètes à cet égard".

Ministre de la Communication

L'importance de l'objectivité et de la maîtrise pour les journalistes soulignée

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a insisté, jeudi à Alger, sur l'importance pour les journalistes de faire preuve d'objectivité et d'acquérir les aptitudes pratiques leur permettant de s'acquitter pleinement de leur devoir et de leur rôle. Président l'ouverture d'une session de formation spécialisée au profit de journalistes de différents médias nationaux, axée sur "les techniques de communication dans la pratique journalistique", M. Meziane a souligné "l'importance et la nécessité pour les journalistes algériens d'acquérir les aptitudes pratiques leur permettant de s'acquitter pleinement de leur devoir et de leur rôle". Soulignant l'importance des journalistes en tant que "leaders d'opinion", le ministre a rappelé que "la finalité du métier de

journaliste est d'éclairer la société". Evoquant la responsabilité sociale qui incombe aux journalistes, M. Meziane a souligné que "les médias, notamment audio-visuels, peuvent apporter une valeur ajoutée en cultivant le citoyen et en l'informant", tout en insistant sur l'importance de la formation "en tant que mécanisme essentiel pour soutenir les journalistes et les établissements médiatiques". Et d'ajouter que "la promotion du travail et de la performance des établissements médiatiques est liée à différentes dimensions, dont la dimension politique s'agissant de l'accompagnement des grands programmes pris en charge par différentes institutions nationales, et la dimension matérielle qui nécessite, dans certains cas, un appui de l'Etat".

GECF

Le TSGP, un modèle de coopération énergétique transfrontalière en Afrique

Le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, a souligné, jeudi à Abuja, l'importance du projet du gazoduc Transsaharien (TSGP) comme un modèle exemplaire de coopération énergétique transfrontalière en Afrique. S'exprimant lors d'un panel dans le cadre du Sommet International de l'Energie du Nigéria (NIES 2025), M. Hamel a salué les efforts de coopération régionale en matière d'énergie, en particulier le partenariat entre l'Algérie, le Niger et le Nigéria pour la réalisation du TSGP, qualifiant ce projet de "modèle pour stimuler les investissements transfrontaliers", selon un communiqué du GECF publié sur son site web. M. Hamel a mis en évidence le rôle stratégique du TSGP pour connecter plusieurs pays producteurs et consommateurs de gaz en Afrique et en Europe, et a insisté sur

la nécessité d'intensifier les investissements dans les infrastructures énergétiques en Afrique. Sur ce point, il a rappelé que la demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 32 % d'ici le milieu du siècle, soulignant que l'Afrique, qui détient plus de 8 % des réserves mondiales prouvées de gaz, doit exploiter cette ressource pour soutenir sa croissance économique et renforcer sa sécurité énergétique. Le Secrétaire général a également mis en avant la Déclaration d'Alger adoptée lors du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF, exprimant son soutien ferme aux pays africains dans leurs efforts pour lutter contre la pauvreté énergétique, élargir l'accès à l'énergie et favoriser un développement socio-économique durable, équitable et inclusif, en conformité avec l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Fonds monétaire arabe (FMA)

Larbaoui reçoit le DG et président du conseil d'administration



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, jeudi au Palais du gouvernement, Dr. Fahad Bin Mohamed Alturki, directeur général et président du conseil d'administration du Fonds monétaire arabe (FMA), en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a permis de passer en revue les relations entre l'Algérie et le FMA, ainsi que les différents aspects de la coopération et des activités communes dans de nom-

breux domaines financiers. Les deux parties ont hautement salué "l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au renforcement de l'action arabe commune et à l'appui de ses institutions de financement, notamment son appel lors du sommet arabe tenu le 1er novembre 2022 à Alger, à la mobilisation des capacités de financement arabes, particulièrement le FMA et les fonds arabes existants, pour aider les pays membres qui ont un besoin pressant de ces aides à surmonter les conditions difficiles".

Parlement de l'enfant algérien

Organisation des élections des membres pour 2025-2027

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'organisation des élections des membres du Parlement de l'enfant algérien 2025-2027, en collaboration avec l'Assemblée populaire nationale (APN), en vue d'ancre l'culture civique et les valeurs de la démocratie participative auprès des élèves. L'initiative de la composition du Parlement de l'enfant algérien "s'inscrit dans le cadre de la coopération conjointe entre le ministère et l'APN", a rappelé le ministère, précisant que ce Parlement permettra aux enfants de "se concerter et d'exprimer leurs avis ainsi que d'interpeller directement les membres du gouvernement lors de ses

séances plénières". Il s'agit, ajoute le ministère, d'un espace idoine pour ancrer ces valeurs chez les jeunes générations, ainsi que d'un mécanisme efficace pour diffuser la culture de la protection des droits de l'enfant, tout en renforçant leur participation à la vie publique". Pour ce faire, il a été décidé d'"organiser des élections en vue de constituer les membres du Parlement de l'enfant algérien, composé d'une élite d'élèves des cycles de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire général et technologique, y compris les élèves algériens scolarisés à l'Ecole internationale algérienne en France, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, selon le communiqué".

Durant le mois de Ramadhan

Nouvelle liaison nocturne Alger-Oran-Alger par train

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle liaison nocturne Alger-Oran-Alger durant le mois de Ramadhan à compter de samedi 1er mars 2025. Le train partira quotidiennement de

la gare d'Agha (Alger) à 21h30 pour arriver à la gare d'Oran à 02h39, en marquant des arrêts à Blida, Aïn Defla, Chlef, Relizane et Mohammadia, précise la SNTF. Le départ d'Oran est programmé à 21h30 pour une arrivée à la gare d'Agha à 2h39, avec des arrêts aux mêmes gares.

Tout en rejetant catégoriquement les ultimatums et les menaces de la France

L'Algérie appliquera une réciprocité stricte

Par B.Kamel

Alger met en garde contre les conséquences incalculables de la France des suites des déclarations de certains de ses ministres du gouvernement vis-à-vis de l'Algérie comme celles de Jean Noel Barrot dont les déclarations sont intervenues alors que le gouvernement français lui-même semble divisé entre les partisans de «rapport de force» et ceux qui plaident en faveur du règlement du litige par la voie diplomatique. Suite à l'annonce par Paris des restrictions d'accès en France, l'Algérie affiche sa surprise et menace de mesures réciproques et immédiates.

Une nouvelle escalade de tensions entre l'Algérie et la France. L'Algérie a dénoncé une nouvelle provocation de la France ce mercredi 26 février. «Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques strictes et immédiates» dit le ministère algérien des affaires étrangères. Alger n'a aucunement été informée de ces mesures visant des ressortissants algériens porteurs de documents de voyages spéciaux les exemptant des formalités de visas s'en est étonnée ainsi Alger. Pour l'Al-

gérie c'est une provocation de plus. L'Algérie a évidemment rejeté en bloc ses ultimatums et les menaces, et appliquera une réciprocité "stricte et immédiate" à toutes les restrictions apportées aux mobilités par la France, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Mardi soir, le ministre français des affaires étrangères Jean Noël Barrot avait déclaré, à la surprise générale, que des mesures de restriction de circulation et d'accès en France avaient été prises pour certains dignitaires algériens et n'en a pas moins envisagé d'autres sanctions si la coopération franco algérienne n'est pas reprise. Que cherche la France à l'Algérie ? Les déclarations du chef de la diplomatie française ont été perçues comme une menace, une intimidation et une immixion françaises dans les décisions souveraines de l'Algérie. Jusque-là, l'Algérie n'avait jamais riposté laissant la France assumer ses responsabilités devant ses propres bavures mais le calme a des limites. "Dans la montée en cadence de l'escalade et des tensions que la partie française a imprimées à la relation entre l'Algérie et la France, l'Algérie n'a

pris l'initiative d'aucune rupture et a laissé la partie française en assumer seule la responsabilité pleine et entière", a en effet précisé le communiqué. L'Algérie "s'est astreinte au calme, à la mesure et à la retenue. Ce faisant, elle n'avait pour objectif que d'exercer ses droits et d'assumer ses devoirs vis-à-vis de ses ressortissants vivant en France. Le droit français, les conventions bilatérales, le droit européen et le droit international sont tous du côté de l'Algérie, notamment en matière de protection consulaire de ses ressortissants", poursuit la même source. "Les manquements constatés aux obligations nationales et internationales sont le fait de la partie française, comme en témoigne le recours abusif et arbitraire aux décisions administratives d'éloignement des ressortissants algériens, les privant de l'usage des voies de droit que leur garantit la législation française elle-même", déplore le texte. "L'Algérie, quant à elle, est attentive à sa position internationale et reste attachée au respect de l'intégralité du corpus juridique régissant les mobilités entre l'Algérie et la France, sans sélectivité et sans détournement de ses vocations, telles qu'elles ont été identifiées conjointement par l'Algérie et la France", signale-t-il. "Dans ce même esprit, l'Algérie rejette catégoriquement les ultimatums et les menaces. De la même manière, elle appliquera une réciprocité stricte et immédiate à toutes les restrictions apportées aux mobilités entre l'Algérie et la France", soutient le communiqué. "Enfin, toute remise en cause de l'Accord de 1968, qui a été au demeurant vidé de toute sa substance, sera suivie de la part de l'Algérie d'une même remise en cause des autres accords et protocoles de même nature, sans préjudice d'autres mesures que ses intérêts nationaux lui dicteraient d'adopter", assure la même source. "Ainsi, l'extrême droite française revancharde et haineuse aura réussi son pari. La relation algéro-française qu'elle a prise en otage aura été mise au service de basses œuvres politiciennes indignes d'elle", conclut le communiqué.

Conseil de la Nation

Suspension des relations avec le Sénat français

Le Conseil de la Nation a annoncé mercredi la suspension immédiate de ses relations avec le Sénat français, y compris le protocole de coopération parlementaire signé entre les deux chambres le 8 septembre 2015, indique un communiqué du Conseil. "Dans un glissement continu et une dérive d'une extrême gravité, reflétant la montée de l'extrême droite française et sa domination sur la scène et la décision politique françaises, le président du Sénat français a effectué une visite à la ville de Laâyoune occupée, dans la République arabe sahraouie démocratique. Un acte inacceptable et non surprenant, qui méprise la légitimité internationale et s'oppose fermement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies -dont son pays est l'un des membres permanents- censés défendre les droits de l'homme et le droit des peuples colonisés à l'autodétermination, plutôt que de tenter de les saper, de les effacer, de les annuler et de les nier", indique une déclaration du bureau du Conseil de la Nation, réuni sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil. "Le bureau du Conseil de la Nation, tout en condamnant et en dénonçant vigoureusement cette visite, ses justifications et ses objectifs, et en la rejetant catégoriquement, la considère comme un défi flagrant, un parti pris scandaleux, voire une harmonisation avec les politiques coloniales et les thèses makhzeniennes hostiles à la légitimité internationale et aux chartes des Nations Unies", ajoute la même source. "Par conséquent, tout en tenant le côté français responsable des con-

séquences de cette visite irresponsable, provocatrice et ostentatoire, le bureau du Conseil de la Nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, annonce la suspension immédiate de ses relations avec le Sénat de la République française, y compris le protocole de coopération parlementaire signé entre les deux chambres le 8 septembre 2015". Pour sa part, l'Assemblée populaire nationale (APN) a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite à la visite du président du Sénat français dans les territoires occupés du Sahara occidental, la qualifiant de "grave dérive de l'extrême droite" et de "Violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies". L'APN a estimé, dans un communiqué publié mercredi, que la visite du président du Sénat français au Sahara occidental occupé constituait "une grave dérive de l'extrême droite qui désormais domine la scène politique française et une violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes pertinentes". Cette visite intervient dans "le contexte des tentatives manifestes de la vieille école colonialiste", qui s'est emparée des institutions françaises, visant à conférer "une légitimité factice à l'occupation marocaine", ajoute le communiqué. Cette visite est une violation du droit international et de la légalité internationale et va à l'encontre de la volonté du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, soutient l'APN.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Une hysterie à la française!

Depuis son retour à la Maison-Blanche, le 47^{ème} président des Etats-Unis et ses affidés inspirent fortement la droite et l'extrême droite française. C'est moche de copier: quand la droite française imite Trump et Musk !!
Xavier de la Porte

Cette idée m'a tout de suite rappelé une déclaration du penseur polonais Jaroslaw Kuisz, qui est très proche de celle-ci: "Attendez-vous à ce qu'une vague de 'mini Trump' déferle bientôt sur l'Europe". Parait-il, c'est ce qui est en train de se passer en France, notamment et dans d'autres pays européens où l'extrême droite serait à deux pas du trône pour la prise du pouvoir finale. C'est justement, ce qui expliquerait cette hysterie médiatique française qui s'abat sur l'Algérie depuis quelques mois. Il faut être très observateur pour découvrir que c'est évidemment, l'extrême droite française qui mène le bal... Politiquement parlant, les courants fascistes corporatistes, le Pen et compagnie, sont en train de mener une campagne de propagande et gagner du terrain à la faveur de leur choix politique et idéologique. Les arabophones, les islamophobes et les xénophobes de manière générale vont trouver dans les partis fascistes l'endroit idéal en vue d'exprimer leur haine et laisser exprimer leurs refoulements, parfois ancestraux. Trump, lui-même regardait dans ces partis européens racistes suprématistes le prolongement de son courant idéologique qui gagne de plus en plus du terrain en Amérique. Il aura bien besoin de cet essaim de formations pour une sérieuse déflagration du continent européen, devenu un dangereux concurrent contre l'hégémonie américaine. Remarque! Que quand l'invasion russe de l'Ukraine avait eu lieu, les fondamentalistes de la droite européens se sont rangés sans la moindre réticence du côté de Poutine. Ils s'étaient, rappelle-t-on, réjouit quand la Grande Bretagne avait quitté l'UE, lors du Brexit, en souhaitant un «frixit», pour la France. Toutes ces positions, à essence nazi, trouvent leurs échos là-bas, chez Trump, en Amérique. C'est là où l'on est en train de s'échauffer à l'intention d'une grande bagarre du siècle. Donc, cette hysterie n'est pas fortuite. Elle fait partie d'un grand dessein politique. Bayrou l'ancien, l'aguerri, qui aurait été dépêché en guise de bouée de sauvetage, en vue de repêcher un Macron englouti par les problèmes. Ainsi, ce Bayrou avait tout récemment menacé l'Algérie de dévoiler des comptes bancaires et des biens de la «nomenklatura» algérienne selon ses dires...

Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation

426 dossiers de déclaration de candidature acceptés

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature aux élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 426 dossiers sur un total de 629 dossiers déposés depuis le début de l'opération, le 23 janvier dernier, a indiqué jeudi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans son bilan final. Le nombre de dossiers de déclaration de candidature déposés auprès de l'ANIE jusqu'au 16 février en cours a atteint "629 dossiers, dont 410 dossiers d'élus parrainés par 23 partis politiques, et 219 dossiers d'élus indépendants", indique la même source, précisant que "426 dossiers ont été acceptés, dont 249 dossiers déposés par des candidats parrainés par 20 partis politiques, et 177 dossiers d'élus indépendants". Il s'agit de "202 dossiers déposés par des membres des Assemblées populaires de wilayas (APW), et 224 déposés par des membres des Assemblées populaires communales (APC)". Selon la répartition par sexe, "9 dossiers ont été déposés par des femmes, contre 417 déposés par des hommes". Pour ce qui de l'âge, "62 candidats âgés de moins de 40 ans, 333 âgés entre 40 et moins de 60 ans, et 31 âgés de plus de 60 ans, ont été recensés". S'agissant du nombre de dossiers de déclaration de candidature rejetés, le bilan final de l'ANIE a fait état de "203 dossiers, dont 152 dossiers de candidats parrainés par des partis politiques et de 51 dossiers de candidats indépendants", précisant que "54 dossiers ont été rejeté du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, 145 dossiers pour lien avec l'argent sale et des affaires douteuses, et 4 dossiers à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

**Prix du pétrole,
ça se discute à l'OPEP+**

Selon Reuters, l'OPEP+ est actuellement en débat pour décider s'il faut augmenter la production de pétrole en avril comme prévu ou la maintenir au niveau actuel. Cette incertitude est due aux difficultés des membres à évaluer la situation mondiale de l'offre, notamment en raison des nouvelles sanctions américaines contre le Venezuela, l'Iran et la Russie. Huit sources anonymes au sein de l'OPEP+ ont confirmé ces discussions. L'OPEP+ prend généralement ses décisions un mois à l'avance pour permettre une allocation efficace du pétrole brut aux acheteurs. Cependant, pour la production d'avril, aucun consensus n'a encore été trouvé, et le groupe a jusqu'au 5-7 mars pour finaliser sa décision. Les Émirats arabes unis et la Russie sont favorables à une augmentation de la production, tandis que d'autres membres, comme l'Arabie saoudite, préfèrent un report. Le baril de pétrole a atteint des sommets en janvier, dépassant 82 en partie à cause des sanctions de l'administration Biden contre la Russie. Les prix ont depuis baissé à 73, portés par les espoirs d'un accord de paix entre la Russie et l'Ukraine sous l'administration Trump, qui pourrait relancer les exportations russes. Cependant, les projets de Trump visent à bloquer les exportations iraniennes et l'annulation de la licence de Chevron au Venezuela ont limité une baisse plus importante. Des analystes comme Morgan Stanley prévoient une prolongation des réductions, tandis que Helima Croft (RBC Capital Markets) estime que l'OPEP+ pourrait reporter l'augmentation jusqu'à fin 2025, en raison des incertitudes liées aux sanctions et aux tarifs. Les sources restent anonymes en raison de la sensibilité du sujet. Le prix du pétrole a été influencé par les récentes politiques de Donald Trump, notamment l'imposition de nouvelles sanctions sur le pétrole iranien et des droits de douane supplémentaires sur la Chine. En février, les prix ont baissé : le Brent a chuté de 4,25% par rapport à janvier, et le WTI de 4,66%. Malgré une légère hausse en début février, les prix restent sous pression. Les analystes prévoient une volatilité continue, mais estiment que les effets des sanctions et des tarifs seront globalement négatifs pour l'économie mondiale, ce qui pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix du pétrole. Certains anticipent même une baisse possible à 60 dollars le baril en 2025, tandis que d'autres, comme Wood Mackenzie, prévoient un prix moyen du Brent autour de 73 dollars. La demande mondiale de pétrole devrait augmenter cette année, en particulier en Chine, mais la reprise lente de son économie pourrait limiter cette hausse.

Commission des finances et du budget de l'APN**Le président de la Cour des comptes auditionné**

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu une réunion consacrée à l'audition du président de la Cour des comptes, Mohamed Fouad Nacir, qui a présenté un exposé d'évaluation sur le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022, indiquant un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette séance, tenue mercredi sous la conduite du président de la commission, Mohammed Hadi Oussama Arbaoui, M. Nacir a rappelé le contexte dans lequel la loi de finances 2022 avait été élaborée, marqué, a-t-il dit, par l'amélioration de la situation sanitaire mondiale et la mise en place de mesures visant à soutenir financièrement les entreprises et les ménages ayant contribué à la relance de la croissance économique. Après avoir présenté les principaux indicateurs d'exécution du budget de l'exercice 2022, le président de la Cour des comptes a insisté sur la nécessité de poursuivre l'amélioration de la gestion du budget de l'Etat pour maîtriser le déficit, préconisant l'adoption d'une approche de gestion axée sur les résultats.

Président de la République**Les nouvelles usines de dessalement, une fierté pour l'Algérie victorieuse**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mercredi dans la wilaya d'El Tarf que les usines géantes de dessalement réalisées récemment dans les wilayas d'Oran, Tipasa, El Tarf, Boumerdes et Béjaïa, sont une fierté pour l'Algérie victorieuse. Dans une allocution prononcée après avoir écouté un exposé sur le déroulement des travaux de réalisation de l'usine de dessalement "Koudiet Eddraouche" dans la wilaya d'El Tarf, qu'il a inaugurée, le président de la République a déclaré : "Je remercie tous les travailleurs, cadres et responsables pour leur mérite dans la réalisation de ces mégaprojets, dont messieurs le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et le ministre de l'Hydraulique, et le PDG de Sonatrach et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la concrétisation de ces grands projets". Le président de la

République a affirmé que ces mégaprojets sont "somme toute, un honneur pour l'Algérie victorieuse. J'espère que nous compléterons ce programme en inaugurant l'usine de dessalement de Cap Djinet à Boumerdès et une autre à Bejaïa, et on aura finalisé tout le projet de l'extrême Ouest à l'extrême Est en passant par le centre" du pays. Il a souligné que "ces grands projets resteront dans l'histoire", ajoutant "sans exagération, l'on trouve rarement de tels programmes dans d'autres pays, ni en termes de ressources financières, ni de cette envergure. Je suis très fier de la cohésion et de la complémentarité entre les cadres et les travailleurs qui ont travaillé dans des conditions difficiles certes mais dans une coordination parfaite". Le président de la République a exprimé son espoir de "voir notre pays concrétiser d'autres grands projets de développement". Ont assisté à la cérémonie d'inau-

guration de ce projet stratégique, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chane-griha, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, et le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, ainsi que les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation et les autorités locales et militaires de la wilaya d'El Tarf. Réalisée par des compétences algériennes et des moyens technologiques, cette usine dispose d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, soit 300 millions de litres/jour, permettant d'alimenter en eau potable les populations des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda et de Guelma.

Vêtements pour enfants**Le Groupe Getex lance sa nouvelle collection à des prix compétitifs**

Le holding industriel textiles et cuirs "GETEX" a lancé, mardi à Alger, sa nouvelle collection de vêtements pour enfants à des prix compétitifs, en prévision de l'Aid El Fitr, avec vente par facilité sur sa plateforme numérique dédiée à cet effet. La présentation de la nouvelle collection a eu lieu au Palais de la culture, en présence du ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des textiles et cuirs relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie a souligné l'importance de cette démarche reflétant la "forte" volonté de promouvoir et de renforcer le produit national selon une vision nationale "ambitieuse", pour le développement et l'accompagnement de l'industrie locale, tant sur le plan qualitatif que créatif, en réponse aux aspirations et

aux besoins du citoyen algérien. Cette démarche illustre "le modèle de partenariat réussi entre l'industrie nationale et les domaines de la recherche et du développement", a-t-il ajouté, affirmant que les produits présentés et commercialisés sont le fruit des efforts conjoints du groupe GETEX, des experts du Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), et de la start-up "Diar Dzair", pour présenter un produit respectant les normes requises en termes de conception, de qualité et de prix. Le ministre a également souligné la nécessité pour le Groupe public de poursuivre ses efforts en vue de renforcer ses capacités sur le marché, de contribuer à la dynamisation du réseau de sous-traitance, et d'augmenter le taux d'intégration nationale dans l'industrie des textiles et des cuirs, ce qui permettra d'apporter une valeur ajoutée réelle, et de réduire la dépendance aux importations. De son côté, le Président-directeur général (PDG) de Getex, Toufik Berkani, a affirmé que cette offre constituait une opportunité pour le groupe public de mettre en avant sa

capacité à satisfaire la demande locale avec la qualité requise et le prix approprié et d'affirmer sa démarche à améliorer l'image de marque et la réputation du produit algérien dans le domaine du textile. Pour le PDG de Getex, l'offre intervient parallèlement au lancement effectif de la plateforme électronique pour la commercialisation des produits Getex, en partenariat avec la start-up "Diar Dzair". Cette plateforme permet l'achat à distance des produits du groupe, en assurant la livraison à domicile et le paiement par facilité, ajoute M. Berkani, qui a précisé que les remises seront appliquées durant le Ramadhan, et ce dans le cadre de la responsabilité sociale du groupe. En marge de cet événement, le Groupe "Getex" a signé deux conventions avec le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ainsi qu'une troisième convention avec le groupe "Tayal" et le groupe tunisien de prêt à porter "Zen", portant sur l'échange d'expériences dans le domaine du design et du marketing.

Pour un projet de céréales et de légumineuses à Timimoun**La société italienne Bonifiche Ferraresi obtient un contrat de concession**

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a accordé, jeudi à Alger, un contrat de concession à la société italienne Bonifiche Ferraresi (BF) pour la réalisation d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun. Le contrat a été remis par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, au président du Conseil d'administration de "BF El Djazair", Mustapha Houari, et ce, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère.

S'étendant sur une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Timimoun, ce projet est destiné à la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi qu'à la culture des oléagineux comme le soja. Il prévoit également la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires, de silos de stockage et d'autres structures vitales. Ce projet, d'une valeur totale de 420 millions de dollars, contribuera au renforcement de la production nationale de céréales et de légumes secs, à l'augmentation des exportations hors hydrocar-

bures à travers l'exportation des pâtes alimentaires, mais aussi à la création de plus de 6.700 emplois. Il est le fruit d'un partenariat entre le Groupe italien "BF" et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), dans le cadre d'un accord-cadre paraphé en juillet 2024. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la sécurité alimentaire, à travers la mise en œuvre du Plan national de développement des cultures stratégiques (céréales, légumineuses, plantes sucrières et oléagineuses, graines et lait).

Ramadhan

Le CRA lance un programme de solidarité

Le Croissant rouge algérien (CRA) a lancé un programme de solidarité prévoyant la fourniture de différents types d'aides, à l'occasion du mois de Ramadhan, notamment l'ouverture de plus de 370 restaurants dédiés à l'iftar sur l'ensemble du territoire national, et la distribution de plus de 150.000 colis alimentaires, a indiqué, jeudi à Alger, la présidente de cette organisation humanitaire, Mme Ibtissam Hamlaoui. Dans une déclaration à la presse, en marge de la tenue de l'assemblée générale du CRA, consacrée à la présentation du bilan d'activité de l'année 2024, Mme Hamlaoui a précisé que le CRA "poursuit ses actions de solidarité à l'occasion du mois sacré, en lançant un programme prévoyant l'ouverture de plus de 370 res-



taurants dédiés à l'iftar et la distribution de 150.000 colis de produits alimentaires", soulignant que la distribution de ces colis, qui a déjà débuté, a touché, pour le moment, 30 wilayas. Le CRA consacrera cinq (5) tentes géantes pour offrir des repas quotidiens à plus de mille personnes, ainsi que des lieux de distribution de repas chauds à l'aéroport international Houari Boumediene et à la gare routière de Kharouba (Alger), a fait savoir la responsable qui a indiqué que le programme inclut également l'organisation de cérémonies de circoncision pour 10.000 enfants, la distribu-

tion de 20.000 vêtements neufs aux enfants à l'occasion de l'Aïd, ainsi que des visites aux patients dans certains hôpitaux. Concernant le bilan d'activité du CRA pour l'année 2024, Mme Hamlaoui a fait état d'un "bilan positif", avec une augmentation de 32% par rapport à 2023, citant l'augmentation du nombre de colis alimentaires distribués, de plus de 304.000, la distribution de 3 millions de repas chauds, l'équipement de 33 salles de soins et 4 centres dédiés aux enfants autistes, ainsi que l'ouverture de 3 entrepôts régionaux et la création de 3 ateliers de couture.

Organisation de traversées clandestines Neutralisation d'un réseau spécialisé à Tipasa

Un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer a été démantelé par les services de la police judiciaire de Gouraya à Tipasa, a rapporté, mercredi, un communiqué de la sûreté de wilaya. Selon le document, le réseau a été neutralisé suite à l'exploitation d'informations portant sur une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer, ce qui a permis aux éléments de la sûreté de daïra de Gouraya d'arrêter 04 personnes qui s'apprêtaient à prendre la mer sur un bateau de plaisance. L'élargissement des investigations dans cette affaire a permis, selon la même source, d'établir l'existence d'une relation entre les quatre individus arrêtés et un réseau de cinq personnes spécialisées dans l'organisation de traversées clandestines. Les cinq suspects ont été arrêtés à leur tour, portant ainsi à 09 le nombre total des personnes arrêtées dans cette affaire, selon la même source. L'opération a également permis la saisie d'une embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 60 chevaux, de jerricanes remplies de 390 litres de carburant, d'un montant en monnaie nationale estimé à plus de 150.000 DA et d'un autre en devises de 580 euros. A cela s'ajoute la saisie d'un véhicule utilitaire utilisé dans les déplacements des membres du réseau.

Lutte contre la criminalité Des armes et une quantité de munitions saisies dans le Secteur militaire de Tébessa



Six fusils à pompe, un fusil de chasse et une quantité de munitions ont été saisis mercredi par un détachement combiné de l'Armée nationale dans la zone de Feidh Amar Oued EL-Mansourah, dans le Secteur militaire de Tébessa, en 5ème Région militaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense. "Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, et grâce à l'exploitation de renseignements par les services de sécurité de l'Armée nationale populaire relatifs à l'acheminement et à l'introduction d'une quantité

d'armes à travers nos frontières Est, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert et saisi, hier mercredi 26 février 2025, dans la zone de Feidh Amar Oued EL-Mansourah dans le Secteur militaire de Tébessa/5 RM, 06 fusils à pompe, un fusil de chasse et une quantité de munitions", précise le communiqué. "Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, réaffirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée nationale populaire à éradiquer ce fléau et à assurer la sécurité et la quiétude sur l'ensemble du territoire national", a-t-on ajouté de même source.

Allocation de solidarité du mois de Ramadhan

Achèvement de l'opération de versement dans toutes les communes du pays

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'achèvement de l'opération de versement de l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan sur les comptes CCP des bénéficiaires dans toutes les communes du pays, et ce conformément aux délais impartis. "Le ministère porte à la connaissance de tous les citoyens et citoyennes remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'allocation de solidarité du mois de Ramadhan, fixée à 10.000 DA, que l'opération de versement de cette aide a été effectuée sur les comptes CCP au niveau de toutes les communes du pays, conformément aux délais fixés par les autorités publiques". Pour ce faire, ajoute le communiqué, "les services centraux du ministère, en coordination avec les services des communes et des wilayas, ainsi que les différents secteurs ministériels concernés par l'opération, ont mobilisé les ressources financières nécessaires pour couvrir toutes les listes des inscrits au niveau de toutes les communes du territoire national.

Suite à une collision entre une

voiture et un minibus

17 blessés dans un accident de la route à Sidi Bel Abbès

Dix-sept personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu, mercredi soir, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale RN 13 entre les communes de Sidi Bel Abbès et Sidi Brahim, suite à une collision entre une voiture et un minibus de transport de voyageurs, causant des blessures à 17 personnes, indique la même source. Les blessés ont été secourus et transportés au service des urgences du Centre Hospitalo-Universitaire Abdelkader Hassani de Sidi Bel Abbès. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Protection civile

Une collision entre un bus et un camion fait 21 blessés à El Tarf

Un accident de la circulation tragique s'est produit, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la wilaya d'El Tarf, précisément sur la route nationale N°84, à proximité de la localité de Raghia, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, le sinistre a impliqué une collision violente entre un bus de transport de passagers et un camion, faisant 21 blessés, dont deux se trouvent dans un état critique. Les services de la Protection civile sont intervenus pour porter secours aux victimes, qui ont été rapidement prises en charge et transportées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités sécuritaires poursuivent leur enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Trafic de psychotropes

Saisie de 3.600 comprimés et démantèlement d'un réseau à Sidi Bel Abbès

Les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès ont démantelé un réseau criminel composé de six individus, spécialisé dans le trafic de psychotropes et ont saisi 3.600 comprimés, a indiqué, jeudi, la cellule de communication du même corps de sécurité. Selon la même source, l'affaire remonte à une opération conjointe entre les éléments de la Gendarmerie nationale et la brigade polyvalente des douanes, lors d'un contrôle de sécurité. Un véhicule transportant deux individus a été arrêté et, après inspection, 3.600 comprimés ont été trouvés soigneusement dissimulés. Les suspects ont été arrêtés et conduits à la brigade de recherche de Sidi Bel Abbès pour poursuivre l'enquête, qui a permis de mettre en place un plan ayant conduit à l'arrestation de tous les membres du réseau criminel. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour détention, transport et stockage de psychotropes à des fins de trafic, au sein d'un groupe criminel organisé, selon la même source.

Accidents de la route en zones urbaines

10 morts et 361 blessés en une semaine

Dix personnes ont trouvé la mort et 361 autres ont été blessées dans 326 accidents de la route survenus, entre le 18 et 24 février, en zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan de la Sécurité nationale. Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-84), de blessés (-157) et de décès (-14), précise la même source. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sécurité nationale, la principale cause de ces accidents (95%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescurre avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القس شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسيا
فت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
علنيا ، في أول درجة: في الشكل : قبول الدعوى.
في الموضوع تنصيح الخطأ المادي الوارد في الحكم
المصدر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ
2024-10-22 تحت رقم الفهروز 24/05880 الذي
شاب منطقه في اسم المقدم على المدعي عليه
لتصبح منطق الحكم مع تعين والده المدعي مادحى
كمال بدلا من تعين والده المدعي صافى بملحوظ
والباقي بدون تغيير. مع الأمر بالتأشير بهذا
التصحيح على أصل الحكم المصحح. مع بقاء
المصاريف القضائية بما فيها الرسم القضائي المقرر
بـ (450) دينار جزائري على عاتق الخزينة
العمومية . بذل صدر هذا الحكم وافض به جهارا
بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضي من طرفنا نحن
الرئيس وأمين الضبط

01.03.2025



Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir

**Amis internautes,
lisez
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net**

www.lecarrefourdalgerie.dz



IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER

IMPOTS



Coup d'envoi de la Caravane de solidarité à Oran**65 milliards pour les démunis**

Par B. Habib

Le coup d'envoi officiel de la Caravane de solidarité avec les familles nécessiteuses et les démunis à travers le territoire de la wilaya d'Oran à l'occasion du mois de ramadhan 2025 a été donné mercredi à la Mosquée pole «Ibn Badis» par le wali d'Oran, en présence du PAPW M. Chalabi, des membres du Parlement, des représentants des autorités locales civile et militaire, du directeur de Affaires Religieuses et des Wakfs, M.Lakhdar kaddari, ainsi que des élus locaux. Cette caravane de solidarité, lors de son intervention de préambule, le wali Samir Chibani

a déclaré que l'Etat a mobilisé en 2025 une ressource financière importante évaluée «à 65 milliards de centimes pour venir en aide aux couches défavorisées et nécessiteuses de la wilaya en coïncidence avec le mois de piété et d'entraide aux pauvres des différentes communes et agglomérations enclavées ou rurale de la wilaya d'Oran. De même que le montant du Fonds de la Zakat destiné à leurs bénéficiaires légitimes en vertu du livre saint a été fixé cette année à plus de 2, 7 milliards de centimes. Un fonds spécial de la zakat qui est censé rendre le sourire et la joie aux personnes déshéritées ou dans le besoin notamment les jeu-

nes chômeurs porteurs de projets et d'initiatives, visant à les sortir de la précarité sociale et améliorer leur niveau de vie. Il est utile de mentionner que ces efforts des autorités locales ont suscité une vague de soulagement des familles démunies et des chômeurs préalablement recensés à travers toute la wilaya à l'occasion du mois sacré. Au niveau de la direction des affaires religieuses de la wilaya d'Oran, on nous a affirmé que plus 65.000 familles seront destinataires d'allocation de solidarité spécial ramadhan d'un montant de 10.000 DA par personne ou tuteur de famille nécessiteuse recensée sur la base d'un dossier.

Début de dessalement d'eau de mer à Cap Blanc**05 communes de l'ouest d'Oran déjà soulagées**

Par A.Kader

A moins d'une semaine de l'ouverture de la station de dessalement d'eau de mer à Cap Blanc, avec une capacité de production de 300.000m³/jour, les habitants de 05 communes de l'ouest d'Oran, ont poussé un ouf de soulagement. Le rêve de voir l'eau couler de leurs robinets, est une réalité aujourd'hui. C'est du moins ce qui a été rapporté par M. Oussama Helaili, premier responsable de la SEOR, lors d'une conférence de presse. Les premières améliorations de

l'AEP ont été enregistrées au niveau des communes de Bousfer, El Ançor, Ain El Karma, Boutlélis et Ain Türck. L'approvisionnement de ces communes est programmé quotidiennement. M. Helaili a aussi déclaré que ce programme touchera dans les prochains jours, les communes d'Es Sénia, dans la localité d'Ain El Beida et le pôle urbain à Messerghine, puis des quartiers de la région ouest de la ville d'Oran. Durant le mois de Ramadhan, on apprend que l'approvisionnement en eau potable, des 26 communes de la wilaya d'Oran, sera d'une capacité qui

avoisine les 600.000 m³, avec un programme quotidien. La wilaya d'Oran a aussi été renforcée par de nouveaux ouvrages, dont 02 réservoirs d'une capacité de 80.000 m³ dont un de 30.000 m³ dans la commune de Bousfer. L'impact des nouveaux programmes de distribution de l'AEP, va être constaté en premier lieu, dans les quartiers et communes de la région ouest de la wilaya d'Oran. L'amélioration de l'approvisionnement en eau sera progressif, par rapport à l'augmentation de la production de la nouvelle station de dessalement à Cap Blanc rapporte M.Helaili.

Décédé à l'âge de 88 ans**Le Cheikh de la Tarika Belkaïdia
El Hebria Mohamed Abdelatif
Belkaïd inhumé jeudi**

sident de la République, M. Abdelmajid Tebboune à la famille du défunt et à ses disciples. Le professeur Ahmed Maâzouz, responsable de l'enseignement religieux à la zaouïa Belkaïdia El Hebria d'Oran, a prononcé une oraison funèbre en hommage au défunt, soulignant que "le défunt a consacré sa vie à servir le Livre d'Allah, à propager la sunna du Prophète et à enseigner le Coran, ainsi que les sciences islamiques à travers les zaouïas qu'il a ouvertes à travers tout le pays, en plus de son initiative des Dourous Mohammadia, durant chaque mois de Ramadhan, réunissant des savants et des prédicateurs d'Algérie et de l'étranger". Il a également

annoncé que les disciples et élèves de Cheikh Mohamed Abdelatif Belkaïd avaient désigné son fils aîné, Dr Mohamed Noureddine Belkaïd, comme successeur à la tête de la tarika et de la zaouïa Belkaïdia El Hebria, afin de continuer à servir l'Islam et le pays. Les participants ont exprimé leur profonde tristesse suite à la mort du Cheikh, saluant son rôle important dans la diffusion des enseignements de l'Islam modéré à travers l'Algérie, ainsi que la formation de milliers de huffadh (gardiens du Coran) dans les zaouïas affiliées à la tarika Belkaïdia El Hebria, en plus de son action pour lutter contre l'extrémisme et le radicalisme.



Le Cheikh de la tarika Belkaïdia El Hebria, Mohamed Abdelatif Belkaïd Al Idrissi Al Hassani, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé, jeudi soir au siège de la zaouïa Belkaïdia El Hebria à Sidi Maârouf, à l'Est d'Oran. Les funérailles ont vu la présence de nombreuses personnalités, dont le conseiller du Président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, le président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaïd El Kheir, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al Kasimi Al-Hoceini, ainsi que les autorités locales et des personnalités nationales. Un grand nombre de disciples de Cheikh Belkaïd étaient également présents. Lors de la cérémonie, le conseiller du Président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, a présenté les condoléances du pré-

Vivant dans des logements précaires dans les communes d'Es-Senia et Oran**Près de 200 familles relogées à Misserghine**

Près de 200 familles vivant dans des logements précaires dans les communes d'Es-Senia et Oran ont été relogées dans de nouveaux logements dans la commune de Misserghine. Le wali d'Oran, Samir Chibani, a supervisé l'opération de relogement de 127 familles vivant dans des chalets à Aïn El-Beida (commune d'Es-Senia), ainsi que 72 autres familles résidant dans des logements précaires dans les quartiers "El Makkari" et "Beau séjour" à Oran, dans des logements décents situés dans le quartier "Moudjahid Achouri Ahmed", dans la commune de Misserghine. Pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat pré-

caire, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en présence des services des daïras et communes d'Es-Senia et Oran, ainsi que de la Direction du logement, l'Office de la Promotion et de la Gestion Immobilière (OPGI) et des services de sécurité. Dès la fin du relogement, la démolition des anciennes habitations a été lancée. Le wali d'Oran a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'opération, que depuis le début de l'année en cours, 543 familles ont été relogées, dont environ 300 familles vivant dans des vieux bâtiments dans le quartier historique "Sidi El Houari" dans de nouveaux logements à Misserghine, 9 familles du quartier "El

**Double attaque terroriste de l'OAS à la place «Tahtaha»
Oran commémore le 63ème anniversaire**

Oran a commémoré, jeudi, le 63ème anniversaire de la double attaque terroriste perpétrée par l'Organisation Armée Secrète (OAS) française sur la place "Tahtaha" au chef-lieu de la wilaya, faisant des centaines de victimes parmi les algériens innocents, entre martyrs et blessés. A cette occasion, les autorités locales, accompagnées de la famille révolutionnaire, des acteurs de la société civile et de nombreux citoyens, se sont rendues à la place "Tahtaha" dans le quartier de "M'dina J'dida", où le drapeau national a été hissé, une gerbe de fleurs a été déposée sur le monument commémoratif et la Fatiha du Saint Coran a été récitée en hommage aux martyrs. Ce massacre, perpétré à l'aide de deux voitures piégées contenant plus d'un quintal d'explosifs, fait partie des atrocités commises par l'OAS dans une tentative désespérée d'entraver un processus historique irréversible, celui du recouvrement de la souveraineté nationale après une lutte héroïque et de lourds sacrifices du peuple algérien. L'attaque a eu lieu, le mercredi 28 février 1962 dans l'après-midi du 23e jour du mois sacré de Ramadhan, alors que la place "Tahtaha" était remplie de citoyens faisant leurs achats avant l'heure de l'iftar. L'attentat a fait 80 martyrs et plusieurs centaines de blessés, dont 105 étaient dans un état critique à l'époque, selon des sources historiques.

Faits divers

Par A.Kader

01 blessé grave dans une collision

En seulement 48 heures, une source bien informée rapporte que la commune d'El Karma dans la daïra d'Es-Senia, a été le cadre d'une violente collision entre 02 voitures touristiques de marque Ibiza et Kongo. L'accident a eu lieu au niveau de la route nationale N°04. La même source indique qu'un homme de 41 ans a été grièvement blessé. La victime a reçu les premiers secours avant d'être évacuée vers les services des urgences du CHU d'Oran. Les 02 véhicules ont sérieusement été endommagés. Les causes de cet accident restent inconnues. Une enquête a été ouverte.

Découverte d'un cadavre à Eckmühl

Aux alentours de midi de la journée de mardi dernier, le quartier Eckmühl, à l'ouest de la ville d'Oran, a été secoué par une macabre découverte. Selon une source officielle, il s'agit de la découverte d'un cadavre d'un homme âgé de 63 ans. La dépouille en question était au début de sa décomposition. Aucune trace de violence n'a été découverte sur ce cadavre. La victime était seule dans son domicile. Aucune trace de violence n'a été constatée sur la dépouille, qui a été transportée vers la morgue du CHU d'Oran. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes du décès.

Hamri" et 27 autres familles vivant dans des logements précaires au niveau de la délégation communale "El Makkari", ainsi que 11 familles dans la délégation communale "Mahieddine". L'opération a également concerné le relogement de 10 familles habitant dans un vieil immeuble à Haï "Oussama", dans la délégation communale El Mokrani, ainsi que 16 familles d'un autre immeuble situé à Haï El-Khalidia à Oran. Ces familles ont été relogées à Misserghine et dans les nouveaux pôles urbains de Ouled Tlelat, Belgaïd et au niveau du site des 1201 logements publics locatifs du quartier "la Pépinière", dans la commune de Bir El-Djir.

Sidi Bel Abbès

Un Ramadhan sous le signe de la résilience et de l'inclusion

Dans le cadre d'un forum de presse tenu au siège de la wilaya, le wali de Sidi Bel Abbès, Kamel Hadji, a exposé les stratégies déployées pour assurer un Ramadhan empreint de sévérité et de solidarité. Loin d'une simple gestion logistique, l'approche adoptée révèle une volonté de transcender les défis socio-économiques par une gouvernance proactive et inclusive. La dimension sociale du Ramadhan, marquée par la solidarité envers les plus vulnérables, est abordée avec une sensibilité particulière. Le wali a insisté sur la nécessité de préserver la dignité des bénéficiaires, en privilégiant la discrétion et en évitant toute forme de stigmatisation. Cette approche éthique se traduit par des directives claires concernant la distribution des aides et l'organisation des restaurants Rahma, visant à humaniser l'assistance. Face aux enjeux de l'approvisionnement et de la fluctuation des prix, la wilaya a mis en place un dispositif complexe. L'ouverture d'espaces commerciaux dédiés, le déploiement de points de vente de produits subventionnés et le renforcement des contrôles visent à assurer la disponibilité des denrées essentielles et à stabiliser les prix. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de régulation du marché, essentielle pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. La modernisation des services publics, notamment postaux, et l'adaptation des horaires des transports en commun témoignent d'une volonté d'accompagner les rythmes spécifiques du Ramadhan. Le renforcement du réseau de distributeurs automatiques de billets et la prolongation des horaires du tramway illustrent une approche pragmatique, visant à faciliter le quotidien des citoyens. L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une approche intégrée de la gouvernance, combinant dimension sociale, économique et logistique. Le wali a souligné l'importance du suivi rigoureux sur le terrain et de la remontée d'informations, afin d'assurer l'efficacité des actions entreprises. Cette approche, axée sur la transparence et la responsabilité, vise à renforcer la solidarité et la confiance entre les citoyens. La stratégie déployée par les autorités locales pour le Ramadhan révèle une vision globale, où la solidarité, l'efficacité économique et la modernisation des services publics convergent vers un objectif commun, celui d'assurer un Ramadhan serein et inclusif pour tous les citoyens.

Mohamed Nouar

Association «Oulfa» de Bechar

Campagne de sensibilisation sur la maladie coeliaque

Une campagne de sensibilisation sur la maladie coeliaque a été lancé à Béchar par l'Association de wilaya «Oulfa». Cette initiative a pour but d'informer la population sur cette maladie, en se concentrant particulièrement sur les personnes atteintes de cette pathologie et a pour objectif d'assurer la disponibilité de produits sans gluten sur le marché local, comme l'ont indiqué les responsables de l'association lundi. À travers cette action, l'Association souhaite apporter un soutien aux patients souffrant de cette maladie ainsi qu'à toute personne sensible au gluten, qui sont environ une centaine dans la wilaya de Bechar, a précisé la présidente, Malika Messaoudi. Pour atteindre ses objectifs, l'association collabore avec toutes les parties prenantes impliquées dans la prise en charge de la maladie, y compris le corps médical, les fournisseurs de produits alimentaires sans gluten et divers secteurs concernés, a ajouté Mme Messaoudi, également nutritionniste à l'Établissement public hospitalier Mère-Enfant Mohamed Boudiaf de Bechar, lors de la manifestation de la semaine nationale de la prévention. Les actions de l'association, qui seront mises en œuvre en étroite collaboration avec le secteur de la Santé, comprendront des rencontres et des réunions avec les patients et leurs familles. L'objectif est de favoriser l'échange d'informations et d'expériences sur la maladie coeliaque et le régime sans gluten, tout en sensibilisant le public sur cette maladie pour en améliorer la compréhension des enjeux et des besoins alimentaires spécifiques. Cela contribuera également à une meilleure détection de la maladie, a-t-elle expliqué.

Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem

Des accélérateurs pour conforter les projets innovants

Par Charef Kassous

De par sa stratégie qui consiste à mettre en avant les performances de ses cadres, l'université "Abdelhamid Ibn Badis" s'affirme comme axe d'intérêt national. A ce titre, en cette fin de semaine, une journée de formation a été organisée au profit des enseignants encadrants des étudiants porteurs de projets innovants sur les mécanismes d'exécution de l'arrêté 1275 : un diplôme-une startup / un diplôme-un brevet. Afin d'affermir la stratégie d'accompagnement de porteurs de projets innovants visant à créer des entreprises, les accélérateurs ont fait l'objet principal de cet événement incarnant une vision moderne pour un esprit entrepreneurial distingué. Pour les besoins formatifs de cette journée, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a dépêché des cadres experts dans le domaine. C'est ainsi que le Pr Azizi Nadhir, coordonnateur national des incubateurs d'entreprises naissante, le Professeur Reda Zaouch, directeur de l'Incubateur Digital et le Pr Taleb Samia Shahinaz, Coordonnateur National des Centres de Développement de l'Entreprenariat, et d'un groupe de membres et d'experts du Comité National de Coordination du Suivi de l'Innovation et des Incubateurs d'Entre-

prises Universitaires, tels que le Professeur Ben Makhlouf Iman, le Pr Barsouli Fawzia, le Pr Hisham Haj Mousa et le Professeur Omar Rawan Hassan, assistés par le Dr. Medjahined Mustafa, du Directeur du Centre de Développement de l'Entreprenariat à l'Université de Mostaganem, M. Kohli Kamal, du Directeur de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat à Mostaganem, M. Hakim Bekadour, et du directeur du Centre d'Appui et d'Innovation Technologique, M. Reda Maarouf, ont creusé les divers axes pour mettre les accélérateurs requis dans le processus de création d'entreprise. A l'occasion de l'ouverture de la journée, le Pr Brahim Bouderah assurera qu'aujourd'hui, la présence des experts dans la promotion des start-ups à Mostaganem n'est pas un hasard. Cet intérêt avéré reflète bien les efforts déployés, trois ans durant, donnant naissance à un vivier d'entreprises. Affichant sa satisfaction, par la présence des experts, il encourage davantage l'investissement créateur de richesses, de la valeur ajoutée et de l'emploi et incitant les jeunes à se lancer dans l'entreprenariat. Il explique que développer les compétences entrepreneuriales et s'initier aux bonnes pratiques en gestion d'entreprise nécessite les compétences que nous apportent les experts

présents à cette rencontre. Cette journée qui vient consolider le travail accompli, ajoutera le recteur, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à mettre en avant son rôle pivot dans la construction d'une économie forte et prospère. Cette ambitieuse vision du Président de la République, Mr Abdelmadjid Tebboune, d'atteindre les 20 000 entreprises à l'horizon 2029 est stratégique et l'université l'accomplira par la créativité, l'innovation, l'accompagnement et la formation. Et de poursuivre: "Cet engagement des pouvoirs publics exprime la volonté politique pragmatique de soutenir le monde de l'entreprenariat pour une Algérie triomphante". "Cette journée est l'aboutissement d'un travail accompli, par les responsables d'incubateurs, de ceux du centre de promotion d'entreprises naissantes et des comités techniques de formation et d'accompagnement de l'UMAB", a-t-il ajouté. En concluant, dans son intervention, le Pr Brahim Bouderah valorise la présence des experts venus conforter une ambitieuse œuvre qui consiste à assurer l'avenir d'une jeunesse universitaire prometteuse. Faut-il souligner que cette journée de formation s'inscrit dans le cadre d'un programme défini par le ministère de tutelle, en application de l'arrêté 1275 du 27 septembre 2022.

Visite du Président du CNDH à Tissemsilt

Dialogue avec la société civile et plaidoyer pour une réforme législative

Par ABDENOUR B.

Le Président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le Professeur Abdelmadjid Zaâlani, s'est rendu à Tissemsilt dans le cadre d'une visite officielle axée sur les droits humains et le renforcement du dialogue institutionnel. Lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile, il a recueilli les préoccupations locales, notamment sur l'accès aux droits sociaux et économiques. Cette visite a également été l'occasion de défendre une réforme de la loi 13-16 de 2016, jugée insuffisante pour garantir l'accréditation internationale du CNDH. Parmi les propositions avancées : l'augmentation du nombre de délégations régionales de cinq à quinze et un renforcement des ressources humaines spécialisées. Le Président du CNDH a également visité des établissements pénitentiaires et des infrastructures de santé publique dans plusieurs wilayas Saida, Sidi Bel-Abbès, Tiaret et Tissemsilt tout en animant des conférences sur les progrès réalisés en matière de droits humains en Algérie. À Tissemsilt, le wali a salué cette initiative et rappelé l'importance de la coopération entre les institutions locales et nationales pour garantir les libertés fondamentales et améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Enfin, le bilan du CNDH fait état de plus de 800 activités en trois ans dont les résultats seront inclus



dans un rapport soumis au Président de la République au printemps prochain, ainsi qu'au Conseil des droits de l'Homme à Genève en juin, dans le but d'obtenir une accréditation de

niveau «A». Cette dynamique vise à renforcer la reconnaissance internationale du CNDH et à promouvoir une des droits humains à l'échelle nationale.

Tissemsilt Des logements décents pour un Ramadhan serein

l'approche du mois sacré de Ramadhan, la wilaya de Tissemsilt a accéléré le processus de relogement des familles vivant dans des conditions difficiles. L'objectif principal de cette initiative est de permettre aux bénéficiaires de s'installer dans leurs nouveaux logements dans un cadre de tranquillité et de sécurité. Cette opération s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, visant à distribuer les logements achevés dans le cadre du plan national d'éradication de l'habitat précaire et anarchique. Les familles concernées ont reçu leurs clés et ont été accompagnées dans leur installation grâce à une logistique mise en place par ABDENOUR B.

Sûreté d'Alger

Mise en place d'un plan sécuritaire spécial Ramadhan

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en place un plan sécuritaire spécial pour le mois sacré de Ramadhan, qui prévoit une série de mesures visant à assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, a indiqué jeudi un communiqué de ces services. Les formations sécuritaires mobilisées veilleront à « garantir la couverture sécuritaire à travers tout le territoire de compétence, notamment au niveau des marchés, des mosquées, des places et espaces publics, des lieux de loisirs et des gares de transport des voyageurs (routières, ferroviaires et tramway) », précise la même source.

«En prévision du mois de Ramadhan, la Sûreté de la wilaya d'Alger a mis en place un plan de sécurité spécial comprenant un ensemble de mesures visant à protéger les citoyens et leurs biens», précise le communiqué. Les formations sécu-

ritaires mobilisées veilleront à « garantir la couverture sécuritaire à travers tout le territoire de compétence, notamment au niveau des marchés, des mosquées, des places et espaces publics, des lieux de loisirs et des gares de transport des voyageurs (routières, ferroviaires et tramway) », précise la même source. Un dispositif spécial sera également déployé pour «sécuriser les fidèles au niveau de Djamaâ El Djazaïr». Les services opérationnels assureront également la sécurité des différentes manifestations culturelles, artistiques et sportives qui seront organisées dans leur territoire de compétence, et ce, à travers des brigades fixes, mobiles et pédestres, ajoute le communiqué. Les mêmes unités veilleront à « assurer la fluidité du trafic routier et la sécurisation des principaux axes routiers notamment durant les heures de pointe et les minutes précédant la rupture du jeû-

ne, en sus de sensibiliser les conducteurs aux dangers des accidents de la route et au non respect du code de la route à l'instar de l'excès de vitesse».

«Des brigades de police urbaine et de protection de l'environnement veilleront à assainir la périphérie des marchés et des espaces publics des vendeurs illicites, tout en intensifiant les patrouilles pour lutter contre les parkings anarchiques et dresser des contraventions à l'encontre des auteurs d'infractions liées à la santé et à l'environnement», selon la même source. Des brigades de police judiciaire intensifieront leurs patrouilles pour lutter contre les délits et crimes d'atteintes aux personnes et aux biens et préserver l'ordre public. Les services de la Sûreté d'Alger rappelle aux citoyens le numéro vert 1548, le numéro de secours 17 et l'application « Allo Chorta» pour signaler toute infraction.

Constantine

La laiterie Numidia augmente sa production à 240.000 litres/jour

La laiterie Numidia de Constantine, relevant du groupe public Giplait, a augmenté sa production quotidienne de lait en sachet subventionnée à plus de 240.000 litres en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué jeudi son PDG. Dans une déclaration à l'APS, M. Salah Bougoura a précisé que conformément au programme tracé en coordination avec le groupe Giplait et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la laiterie a augmenté sa production de lait pasteurisé subventionné de 200.000 litres/jour à 240.000 litres/jours, soit une hausse de 40.000 litres pour assurer l'approvisionnement de Constantine et des wilayas voisines en cette denrée sur laquelle la demande s'accroît durant le mois de Ramadhan. Cette quantité est "suffisante" pour

satisfaire des besoins du marché local en lait et autres produits dérivés, a noté le même responsable qui a affirmé que pour assurer cette augmentation, l'unité a recours au système de travail ininterrompu de 3x8. Le transport et la distribution du lait de la laiterie Numida est assuré par 76 camions frigorifiques dont 20 relevant de la laiterie qui sont déployés à travers la wilaya de Constantine et certaines localités des wilayas de Mila et de Skikda, selon le même responsable. La laiterie a augmenté également les quantités de lait de vache de 20.000 litres/jour à 50.000 litres/jours destinés à la consommation directe et à la fromagerie de la laiterie, a ajouté M. Bougoura qui a mis l'accent sur l'excellente qualité du lait produit soumis à "un contrôle laborantin minutieux". De son côté,

la responsable du laboratoire de la laiterie Numidia, Ismahane Redjal, a précisé que des échantillons de lait sont quotidiennement soumis aux analyses microbiologiques et physicochimiques pour en contrôler la qualité, ajoutant que ces analyses ont été intensifiées en prévision du Ramadhan. Les analyses incluent également le contrôle de la poudre de lait et de l'eau utilisée en plus du produit final destiné à la consommation, a ajouté la même source.

El Khroub (Constantine) 06 blessés dans un accident de la route

Six personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu mercredi dans la commune d'El Khroub, wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Un camion entre trois véhicules de tourisme et un camion sur la route nationale (RN) 3, dans son segment menant vers la cité des 900 logements, situés à l'entrée de la commune d'El Khroub, a fait six blessés, âgés entre 2 et 64 ans, a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. Les victimes, qui ont reçu les premiers soins sur place apportés par des médecins pompiers, ont été transférées vers l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bencherif de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Biskra

Le ministre Sadaoui inaugure un CEM dans la commune de Chetma

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed-Seghir Sadaoui, a inauguré, jeudi dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Biskra, un Collège d'enseignement moyen (CEM), dans la commune de Chetma. Ce nouvel établissement, baptisé du nom du martyr Omar Hednana (1924-1957), offrant une capacité d'accueil de 600 collégiens, a été réalisé en 14 mois, selon les explications fournies au ministre par les responsables locaux concernés. Le CEM comprend une aile administrative, 20 salles de classe, 4 laboratoires de sciences naturelles, 2 laboratoires d'informatique, une bibliothèque, une salle de lecture, un auditorium et une salle des professeurs. S'adressant aux cadres, aux enseignants et aux élèves, M. Sadaoui a souligné que la visite de ce nouveau CEM, et dans la wilaya de Bis-

kra, en général, vise à lui permettre de "s'enquérir de la réalité du secteur de l'éducation dans cette wilaya à la lumière des efforts déployés pour accompagner les personnels du secteur et mettre les élèves dans les meilleures conditions de scolarisation". Le ministre a également rappelé, dans son intervention, la stratégie du secteur qui "repose sur la mise en place des conditions appropriées pour un enseignement de qualité", avant de souligner que son département ministériel "s'emploie à mettre en œuvre le contenu de la loi relative à l'éducation nationale". M. Sadaoui avait entamé, mercredi, une visite de travail dans la wilaya de Biskra qui lui a permis d'inspecter plusieurs structures dont l'Institut national de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et rénovation.

Glissement de terrain

Une commission ministérielle à Draa El Mizan



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a dépêché, mercredi, une commission ministérielle dans la commune de Draa El Mizan (W. Tizi Ouzou) pour constater les dégâts du glissement de terrain enregistré dans le village de Ouled Aissa, a indiqué un communiqué du ministère. "La délégation ministérielle, conduite par le Chargé de gestion du Secrétariat général, M. Mohamed Charaf-Eddine Bouddaf, avec la participation du directeur général des collectivités locales et du délégué national aux risques majeurs, a inspecté en compagnie du wali de Tizi Ouzou et les autorités locales, l'ampleur des dégâts occasionnés par le glissement de terrain enregistré au village de Ouled Aissa", ajoute le communiqué. "Le recensement des familles sinistrées, entamé mardi par la cellule de wilaya, se poursuit en coordination avec les autorités locales de la commune de Draa El Mizan pour assurer leur relogement". A cette occasion, le Chargé de gestion du secrétariat général du ministère a souligné "la nécessité de mobiliser tous les moyens pour une prise en charge urgente des familles sinistrées", conclut le document.

Illizi

Plus de 327 consultations et 72 interventions chirurgicales effectuées

Au total 327 consultations médicaux et 72 interventions chirurgicales ont été effectuées au profit des patients de la wilaya d'Ilizzi dans le cadre d'une caravane médicale de solidarité, a-t-on appris jeudi auprès des services de l'établissement public hospitalier (EPH) d'Ilizzi. Cette initiative médicale a été organisée au titre des journées médico-chirurgicales initiées récemment par une caravane médicale de solidarité de médecins privés de la wilaya d'El Oued, a-t-on expliqué. Ces consultations ont concerné plusieurs pathologies, dont Oto-rhino-laryngologie, l'orthopédie, la chirurgie générale, en plus des interventions chirurgicales aux patients atteints de ces maladies, a déclaré le directeur de cette structure de santé, Mohamed Boutlelis. Composée de 07 médecins spécialistes, cette caravane a prodigué des prestations médicales au profit des patients de la région durant cinq jours au niveau du même hôpital, a-t-on signalé.

Près de Berriane (Ghardaïa)

06 personnes grièvement blessées dans un accident de la route

Six personnes ont été grièvement blessées à différents degrés dans un accident de la route survenu jeudi en début de soirée à une centaine de kilomètres au Nord du chef-lieu de wilaya (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit, sur le tronçon de la Route nationale (RN I) reliant Ghardaïa à Laghouat, à une vingtaine de km au nord de Berriane, lorsqu'un véhicule touristique avec des passagers à son bord a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaussée, causant six blessés graves issus de la même famille, a précisé la même source. Les blessés âgés entre 05 et 63 ans ont été évacués vers l'hôpital de Berriane, la structure hospitalière la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires.

Affaire du match USMA-RS Berkane

La FAF rend publique la décision du TAS qui rend justice à l'Algérie

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne a rendu son verdict, mercredi, concernant l'affaire des maillots du RS Berkane, à la suite de l'appel déposé par la Fédération Algérienne de Football (FAF) et la direction de l'USM Alger, a indiqué l'instance fédérale algérienne. Dans son communiqué, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) a admis l'appel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) contre la Confédération Africaine de Football (CAF), la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) et le Club Renaissance Sportive de Berkane (RS Berkane) concernant la validation des maillots du RS Berkane sur lesquels figure une carte du Maroc intégrant le Sahara occidental. La FAF et l'USM Alger ont interjeté appel au TAS et ont sollicité l'annulation de la décision du Jury d'Appel de la CAF rendue en avril 2024 qui a confirmé la validation antérieure des maillots du RS Berkane portés dans le cadre de la Coupe de la Confédération CAF 2023/24.

L'appel visait également à obtenir une décision selon laquelle le maillot du RS Berkane, que les appellants considèrent comme présentant un message politique, contrevient aux Lois sur le jeu, aux règlements de la CAF et à ceux de la FIFA. Une audience par vidéoconférence a eu lieu le 13 novembre 2024. Pendant l'audience, aucune des Parties n'a contesté que les maillots litigieux présentaient une carte géographique du territoire du Maroc comprenant le territoire non autonome du Sahara occidental et que ceci ne correspondait pas à la carte officielle du Maroc telles que publiée par l'Organisation des Nations Unies. La Formation du TAS a pris les décisions suivantes: Seule la FAF a épuisé les voies de droit préalables à l'appel au TAS: l'appel formé par l'USM Alger est donc irrecevable. L'image d'une carte territoriale du Maroc, intégrant le Sahara occidental, sur les maillots litigieux véhicule un message, une manifestation ou une propagande à caractère politique, étant donné que

cette carte représente l'affirmation d'une souveraineté territoriale qui demeure à ce jour contestée et encore non résolue sur le plan international. En application du Règlement de l'Équipement de la CAF (article 1.03) en relation avec les Lois du jeu de l'association Internationale Football Association Board (Loi n° 4), tout équipement – y compris les maillots des joueurs – ne doit véhiculer aucun contenu à caractère politique. En application des Statuts et les Règlements d'application des Statuts de la CAF, la CAF est tenue de respecter et de mettre en œuvre le devoir de neutralité politique. La Formation arbitrale du TAS a conclu que les maillots du RS Berkane pour la Coupe de la Confédération 2023/24, en ce qu'ils représentent une carte territoriale comprenant une image à caractère politique, étaient contraires aux règlements de la CAF. La décision de la CAF de maintenir l'approbation des maillots est ainsi annulée et l'appel de la FAF est admis.

FAF

Six grands axes pour le développement du football national

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, réélu mardi à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, a présenté un programme comportant de six grands axes pour le développement du football national. "Ensembles, nous allons surpasser toutes les difficultés pour le développement du football national, avec la mise en place d'une stratégie basée sur six grands axes qui seront débattus dans le cadre du Collège technique national, seul organe habilité à tracer la feuille de route de notre future stratégie", a indiqué Sadi en présentant son programme aux membres de l'Assemblée générale. Parmi les points figurant au programme du président de la FAF, la modification à moyen terme du système de compétition et la mise en place d'un nouveau découpage des ligues régionales suite à la création de nouvelles wilayas déléguées à travers le territoire national. La création des académies sportives constitue une priorité



pour le président réélu, dans le cadre d'une politique adéquate et une formation qualitative des jeunes talents qui constituent le réservoir du football national. Il a également plaidé pour une nouvelle vision de formation des entraîneurs, des arbitres ainsi que la continuité dans la promotion de l'arbitrage féminin comme c'était le cas lors du précédent mandat. Pour promouvoir l'image de marque de l'instance fédérale, le pré-

ident de la FAF a mis en exergue "la nécessité de mettre en place une véritable stratégie de communication et de marketing ainsi que la recherche de nouvelles ressources de financement et de ne pas compter uniquement sur les subventions de l'Etat". Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, lors de l'Assemblée générale extraordinaire électorale (AGEEx), tenue mardi au Cercle National de l'Armée à Beni Messous (Alger). Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a obtenu 76 voix des 78 membres au droit de vote, contre un (01) non et un (01) bulletin nul, ainsi que sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents et cinq membres suppléants. Les travaux de l'AGEEx se sont déroulés en présence des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

MCA

Inauguration du nouveau centre d'entraînement «Abderrahmane Aouf-Baba Hammoud»

Le ministre des Sports, M. Walid Sadi a inauguré, en compagnie de la famille du MC Alger, le nouveau centre d'entraînement "Abderrahmane Aouf-Baba Hammoud", situé à Zéralda (Alger). Outre le ministre des Sports, la cérémonie d'inauguration a été rehaussée par la présence du ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président du MC Alger, Hadj Redjem ainsi que de la grande famille mouloudéenne, dirigeants et joueurs. Le ministre des Sports, M. Sadi a souligné dans son allocution que ce projet conforte la vision de son département ministériel au sujet de l'impératif



pour chaque club de disposer de son propre centre d'entraînement. "La direction du MC Alger ne doit pas s'arrêter à cette réalisation, et se projeter sur la création des Académies à travers tout le territoire

national, pour cibler les jeunes talents notamment au niveau du sport scolaire", a-t-il souligné. Et d'ajouter: "le gaspillage de l'argent, sans résultats positifs n'est pas acceptable (...). Les dépenses doivent être

Football

Création de 10 nouvelles Ligues de wilayas

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de créer dix (10) nouvelles ligues de wilayas, dans le cadre du renouvellement des bureaux exécutifs des ligues pour le nouveau mandat olympique et afin d'accompagner le dernier découpage administratif du pays, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel. Selon la même source, cette initiative vise à renforcer ses structures administratives et organisationnelles pour une meilleure gestion du football à l'échelle locale. Le processus avait débuté en été 2024 avec la réactivation de la Ligue de football de la wilaya de Tindouf, restée inactive pendant quatre ans. Par la suite, la création des ligues de wilayas de Béni Abbès, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Djebel, Touggourt, El M'Ghair, El Menia, Ain Guezzam, In Salah et Ouled Djellal est venue compléter cette démarche de structuration, informe la FAF. Après plus de deux mois de travail, cette opération s'est achevée le 20 février 2025 avec l'élection des présidents des dix nouvelles ligues, précise l'instance présidée par Walid Sadi. Désormais, la Fédération algérienne de football compte 58 Ligues de wilayas, 9 Ligues régionales et 5 Ligues nationales, conformément aux nouveaux statuts, adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 janvier 2025.

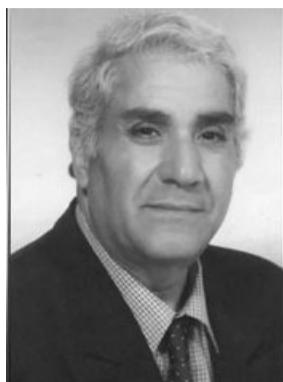
Qualifications de la Coupe du monde 2026

Les arbitres de Botswana-Algérie et Algérie-Mozambique connus

La commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA) a désigné les arbitres des deux prochains matchs de l'équipe nationale, comptant pour les 5ème et 6ème journées (Groupe G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. Pour le match face au Botswana, prévu le 21 vendredi mars (14h00, heure algérienne) au stade Obed Itani Chilume de Francistown, c'est le Tanzanien Ahmed Arajiga qui a été retenu comme arbitre central et il sera assisté de ses compatriotes Kassim Seif Mpanga (1er assistant) et Saïd Hamdani Ally (2e assistant). Le quatrième arbitre sera également le Tanzanien, Nasir Salum Siyah, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué. Concernant le rendez-vous face aux «Mambas» prévu le mardi 25 mars au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (22h00), la FIFA a désigné un quatuor burundais composé de Pacifique Ndabihawenimana (arbitre central), assisté d'Emery Niyongabo (1er assistant), et Fidès Bangurambona (2e assistant), tandis que le quatrième arbitre est Suavis Iratunga. Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

réfléchies et conditionnées par des résultats positifs", insistant sur le fait que "les joueurs doivent être récompensés pour leurs victoires, tout en évitant impérativement les dépenses inutiles". De son côté, le ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé que "cette réalisation constitue une étape qualitative dans le parcours du club, et offre un environnement professionnel adéquat pour la préparation selon des normes internationales. "Ce projet confirme le souci du groupe Sonatrach d'assurer toutes les conditions nécessaires pour la réalisation de objectifs et atteindre les aspirations des supporters, toujours présents derrière leur club", a indiqué M. Arkab.

Décès du chanteur-compositeur Ali Zebidi



Le chanteur-compositeur Ali Zebidi est décédé mercredi, à l'âge de 92 ans, a-t-on appris de son entourage.

Le défunt, né à Biskra en 1933, a entamé sa carrière artistique dans sa ville natale par l'exercice de chants religieux et soufis, avant de s'installer par la suite à Constantine, où il a poursuivi ses études. Ali Zebidi était un passionné de la musique arabe classique ainsi que des chants nationalistes diffusés sur la radio "Sawt Al Arab". Il avait notamment travaillé à la radio et à la télévision algériennes dans les années 70 et 80.

Feu Ali Zebidi était célèbre pour plusieurs de ses chansons diffusées à la radio, où il se distinguait par sa voix douce et les paroles mélodieuses de ses chansons. Il a été honoré il y a deux ans par l'Association "Troisième millénaire", en coopération avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA).

Décès de l'artiste Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine

Cheikh Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine à Mostaganem, est décédé lundi à l'âge de 86 ans, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

Né en 1939 dans le quartier historique de "Tidjdit" à Mostaganem-ville, l'artiste de son vrai nom Abdellah Ould El Aïd avait rejoint le doyen de la chanson bédouine Cheikh Hamada (1889-1968), à l'âge de 17 ans.

Il a entamé sa carrière artistique en adoptant le style de Cheikh Hamada (école du bédoui beldi), interprétant plusieurs kasidate des grands maîtres de la poésie melhoun algérienne, tels que Benguenoun et Chikhi Abed, avant d'enregistrer ses deux premières cassidates en 1963.

Il a ensuite enregistré plusieurs cassettes en 1966, avant de se retirer temporairement de la scène musicale, jusqu'en 1982, où il est revenu en force en participant à près de 15 festivals nationaux de la chanson bédouine. Il a également présidé l'association culturelle Cheikh Hamada, fondée en 1994.

Le défunt laisse derrière lui un riche répertoire artistique comprenant 8 disques et 20 cassettes (environ 70 kasidate), écrites par plusieurs poètes, dont Djilali Bensebbane (4 kasidate).

Il était aussi connu pour sa présence constante et remarquable lors du festival de Sidi Lakhdar Benkhlof, ainsi que dans diverses émissions télévisées, événements culturels et sociaux locaux et nationaux. L'artiste a été inhumé au cimetière de Sidi Benhoua, dans la commune de Mostaganem, a-t-on précisé.

Au cœur de Médina Jdida

Tahtaha, berceau de la mémoire oranaise

Au cœur de Médina Jdida, quartier commercial par excellence, Tahtaha, tel un centrosome, a joué un rôle important dans la vie des résidents de la ville. L'esplanade de l'indépendance, dont les étapes de son évolution resteront gravées dans la mémoire Oranaise, est devenue par la force des choses un passage obligé pour tout transitant par Oran.

Par. Mohamed Sellam

Les générations qui se sont succédées ont toutes marqué de leurs empreintes leur passage, cet espace où florissaient simultanément commerce et activités culturelles du territoire. Et, tout visiteur, se devait s'offrir et s'imprégner de cette chaleureuse ambiance qui y régnait.

Les Chouyoukh qui se produisaient sur les terrasses de «ses» cafés, les groupes de Karkabou, El Banda Zahouania, les groupes Issaoua, Shab El Baroud et bien d'autres qui ont rejoint cet espace, insufflaient un soupçon de réconfort et de joie dans les coeurs meurtris des masses humaines qui s'agglutinaient autour des Halquates, qui se tenaient au gré du temps pour un instant d'oubli. Ces moments de joie dans la grande peine de l'ère coloniale, sont bien loin derrière nous. Ils se sont maintenus quelques années après l'indépendance, pour disparaître à jamais, laissant ainsi cet espace festif si cher aux oranais livré à lui-même... Un haut lieu martyrisé, endeuillé un jour par la cupidité de la main assassine de l'autre...

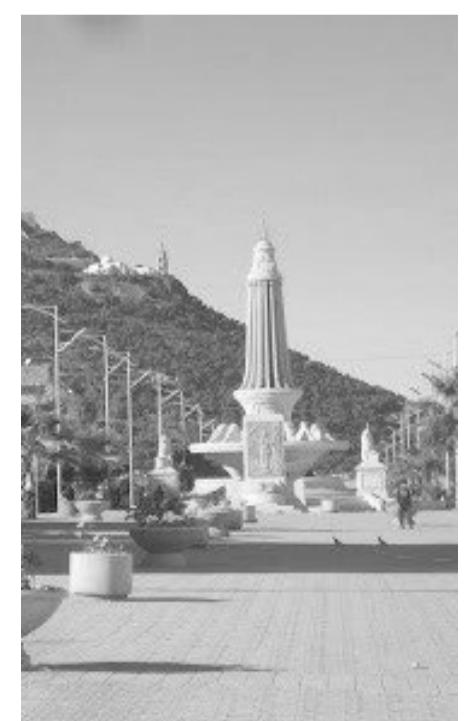
Ces moments de joie, comme ces instants de deuil, je les revois. J'ai l'impression de les toucher du doigt comme une succession d'images en relief colorisées. Nous étions une bande de jeunes, nous habitions El-Hamri, un valeureux quartier populaire martyr lui aussi. Pour nous, Tahtaha signifiait le moment de joie tant attendu. «Roukho», le rouquin au regard vert, perçant, magicien par excellence des «Halquates» de «Tahtaha», dont nous guettions anxieusement le retour, lui qui nous faisait rêver par des tours de magie, que seuls quelques «grands», connaissaient l'astuce. Quelle joie avions-nous à être là tous les dimanches. Assis à même le sol, fondus dans cette ronde d'hommes et d'enfants, tout ahuris, nous admirions et applaudissions cette «chose» qui fut un régal pour nos innocents yeux. Ces Chouyoukh, ce magicien, ces conteurs..., En un mot ces Dérouches qui nous ont fait vivre le charme des temps d'avant, nous ont quittés. Ils manquent au décor de Tahtaha dont le charme se délite jour après jour. Tahtaha c'est aussi et surtout cet espace largement agressé un certain 28 Février de 1962, un jour de Ramadhan, où une bombe vilement dissimulée, a explosé, ôtant ainsi la vie à plus de 80 pauvres gens qui vaquaient à leurs occupations et blessant un grand nombre d'autres... Des martyrs, victimes de la traîtrise humaine qui emporteront dans leur mort, l'espoir d'une indépendance qu'ils ne verront jamais.

Quel destin ? Et dire que nous étions à quelques mois de la célébration du 5 Juillet 1962, qui fut solennellement fêté.



Tout cela est fortement lié à ma mémoire telle une glace de forte viscosité. En cet après-midi de ce jour fatidique, je m'en souviens, j'étais avec mon père, nous étions à quelques jours de l'Aïd-el-fitr, et l'on devait comme nos voisins procéder à quelques achats pour la préparation de cette fête riche en symboles. On flânait sur ce long et vaste espace bordé sur ses deux flancs, d'arbustes de taille moyenne aux fleurs multicolores qui se prolongeaient au fur et à mesure que l'on avançait jusqu'au mur d'enceinte de la caserne du corps expéditionnaire sénégalais. Au fond, en relevant un peu la tête, l'on apercevait le fort de Santa-Cruz qui, bien assis sur le Murdjadj, dominait la ville. Quel beau tableau ! A cette époque, Tahtaha jouissait de beaucoup de prestige auprès de nos parents et de nos grands-parents. Soudain, c'est le Boum assourdissant. Une forte déflagration se fait entendre. Surpris, les gens criaient, couraient ne sachant vers où se diriger... C'est la stupeur générale. Je sautai au cou de mon père qui courrait de toutes ses forces pour nous mettre à l'abri. Je revois dans cette course quelques visages ensanglantés gémissons par terre. Soudain un homme de forte taille me souleva d'une main pour me projeter au fond d'une sombre pièce et rabaisse le rideau. C'était le coiffeur du coin, me le fit savoir mon père quelques années plus tard. C'est une bombe y a El-Khaoua, dit une voix dans l'obscurité. Je me rappelle avoir tout entendu, mais j'avoue n'avoir rien compris à ce langage d'adultes quand on a huit ans. Il y avait trois ou quatre personnes avec nous dans cette pièce. Quelques minutes plus tard, nous quittions cet abri. Au dehors, c'est la cohue. Les sirènes des ambulances se faisaient plus fortes. Les secours s'organisaient. On entendait des gens à même le sol crier, d'autres gémissaient de douleur se tordant sur eux-mêmes. Craignant pour ma petite santé, mon père, les yeux en larmes, faisait de son mieux pour m'éviter les images de cette cruauté. Il décida enfin de me confier à cette femme qui tout en pleurs, était assise sur le bord du trottoir, un Haïk sur la tête, puis il se mêla à cette magnifique masse humaine qui s'est constitué dans le sang sur les lieux de cette monstruosité pour assister les nombreux blessés. C'était abominable,

c'était trop fort pour moi mon fils, m'avoua mon père, prié un jour de me raconter le détail de cet après-midi. C'est par des bribes qu'il s'est acquiescé. Il me parla de cette solidarité de l'époque qui selon lui a bien perdu de son ardeur. Nous étions aux uns et aux autres, telle était notre devise, disait-il, en hochant délicatement sa tête. Plus tard dans l'après-midi, lorsque nous avons regagné notre maison, El-Hamri, comme bien d'autres quartiers de la ville, affichait une tristesse que les mots ne peuvent de nos jours, transcrire, tant grande était la douleur... Et, c'est avec une oppression thoracique si étouffante que les adultes attendaient dans ce triste crépuscule, le coup de canon pour rompre le jeûn de cette sanglante journée de Ramadhan qui, restera à jamais gravée dans la mémoire des Oranais. A présent, bien que des années soient passées, lorsque je promenais mon père sur Tahtaha, bien droit, presque au garde à vous, il s'attardait longuement à hauteur de la stèle érigée à la gloire de nos martyrs. Je voyais ses larmes mouiller ses joues basanées, ridées par l'âge. Il ne pouvait s'empêcher de ne pas pleurer. Je compris alors, qu'il n'était point en mesure de pouvoir étouffer ces moments pleins d'amertume qui remontent à chaque fois sans un désir de verser cette larme en sublime hommage à cette époque ô combien douloureuse.



Moins de mariages et moins d'enfants

En Chine, la démographie au ralenti

En dehors de la situation internationale et du souci de maintenir la croissance économique, les perspectives démographiques de la Chine ont de quoi préoccuper les dirigeants du pays. Après la période 2020-2022, dominée par la prévention contre l'épidémie de Covid-19 et l'imposition d'un confinement strict, beaucoup pensaient que l'activité du pays allait redémarrer en force.

Ce n'est pas ce qui s'est passé. Cela laisse entendre que les Chinois, et en particulier la vaste classe moyenne forte de quelque 600 millions de personnes, n'ont pas vraiment confiance en l'avenir. Cela se traduit par une diminution du nombre des mariages et de la natalité et donc par une baisse de la population chinoise: en 2023, il y avait en Chine 1,410 milliard d'habitants, contre 1,408 en 2024. Depuis deux ans, l'Inde est devenue la nation la plus peuplée au monde, devant la Chine.

Le 12 février 2025, le ministère chinois des Affaires civiles a officiellement indiqué qu'en 2024, il y a eu dans le pays 6,1 millions de mariages, soit une baisse de 20,5% par rapport à 2023, où 7,68 millions de mariages avaient été enregistrés. Ce dernier chiffre était lui-même en hausse par rapport aux 6,84 millions de mariages de l'an 2022. La comparaison avec 2013 est encore plus nette: cette année-là, 23,8 millions d'unions avaient été célébrées. La tendance est visiblement à la diminution du nombre des mariages en Chine, et rien n'indique qu'il en ira autrement au cours de l'année du Serpent qui vient de débuter. La chute a commencé en 2014, alors qu'une phase de plus de



vingt ans de développement économique s'achevait. Parallèlement, en 2024, le nombre des divorces est monté à 2,62 millions ce qui représente une légère augmentation de 1,1%, par rapport à 2023. En 2021, une loi a obligé ceux qui souhaitaient divorcer à respecter un délai de réflexion. Cette disposition semble avoir amené certains Chinois à préférer ne pas se marier pour ne pas être confrontés à une séparation compliquée.

La diminution des unions légales intervient alors qu'elles étaient profondément ancrées dans la tradition chinoise. La pratique du mariage s'est imposée entre 400 et 221 avant J.-C. Il reposait sur trois lettres rituelles: la première était envoyée par le père du futur marié à la famille de la jeune fille; la seconde, dite «lettre de présent», accompagnait les cadeaux offerts par la famille du futur marié; la troisième était la lettre de mariage qui officialisait l'entrée de l'épouse dans la famille de son époux. Au préalable, une entremetteuse avait été chargée d'organiser des rencontres entre les deux familles ainsi que de s'assurer de la compatibilité, selon l'astrologie chinoise, entre les dates de naissance des futurs époux. Après quoi, à la date convenue, un cortège de mariage était organisé et suivait le palanquin de la mariée qui allait rejoindre la

maison de son mari. Puis, après que le couple avait promis devant le Ciel et la Terre de respecter les parents du futur marié et de se respecter l'un et l'autre, un banquet était organisé autour des nouveaux époux, de leurs familles et de leurs invités.

À l'exception de certaines régions rurales, le cérémonial actuel des mariages chinois s'est éloigné des pratiques anciennes. Il arrive que la mariée porte une robe traditionnelle rouge, mais le plus souvent, elle alterne avec une robe blanche de style occidental, tandis que le marié est en smoking. Par ailleurs, aujourd'hui en Chine, le mariage se déroule en plusieurs phases.

Il y a le passage à la mairie, sans festivités mais qui permet d'obtenir les livrets rouges qui officialisent l'union. Puis, plusieurs mois après, la date du mariage est choisie. La superstition chinoise recommande de privilégier un chiffre de bon augure comme le 8 ou le 9 du mois et surtout d'éviter le 4, «si» en mandarin étant homophone du mot «mort». Des photos des époux, en tenues de mariés, traditionnelles ou occidentales, sont réalisées avant la cérémonie. Des familles aisées peuvent aller réaliser des clichés «romantiques» hors de Chine, notamment à Paris, sur fond de Tour Eiffel.

Chicago

Un avion de ligne frôle la collision avec un jet privé

Mardi matin, un avion de Southwest Airlines a dû interrompre son atterrissage à l'aéroport de Chicago pour éviter une collision avec un jet privé ayant pénétré sur la piste sans autorisation.

Les États-Unis ne sont pas passés loin d'un nouvel accident aérien. Ce mardi matin, à l'aéroport international de Chicago, un avion de Southwest Airlines a dû interrompre son atterrissage pour éviter une collision avec un jet privé ayant pénétré sur la piste sans autorisation.

D'après la Federal Aviation Administration (FAA), le vol Southwest 2504, en provenance d'Omaha, a été contraint d'effectuer une remise de gaz après avoir repéré la présence de l'autre appareil sur la piste.

L'événement s'est produit vers 8 h 50, heure locale. Selon les enregistrements audio du contrôle aérien, une confusion dans la communication a conduit le pi-



lote du jet à s'engager sur la piste sans respecter les consignes. Une vidéo publiée par le compte X Flight Emergency montre clairement l'avion de ligne remettre les gaz en catastrophe pour ne pas percuter le petit appareil. « L'équipage a suivi les procédures de sécurité et l'avion s'est posé sans incident », a déclaré un porte-parole de Southwest Airlines dans un communiqué à CNN.

L'incident survient alors que la FAA et le National Transportation Safety Board (NTSB) enquêtent sur une série d'événements similaires ayant eu lieu ces dernières semaines, notamment une collision mortelle en plein vol au-dessus de la rivière Potomac près de Washington, le crash d'un jet médical à Philadelphie et un accident aérien au large des côtes de Nome, en Alaska.

République démocratique du Congo

Une maladie non identifiée a tué plus de 50 personnes en moins d'un mois

"Une menace importante pour la santé publique." L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète de la circulation d'une "maladie inconnue" en République démocratique du Congo qui a entraîné la mort de 53 personnes en moins d'un mois, selon un bulletin publié le 16 février. Le terme "maladie inconnue" signifie à minima que cette maladie n'a pas encore été identifiée.

L'OMS craint l'apparition "d'un agent infectieux ou toxique grave" et note une "progression rapide de la maladie". 431 cas ont été détectés entre le 10 janvier et le 15 février dans deux zones différentes du nord-ouest du pays. Près de la moitié des décès sont survenus dans les 48 heures suivant l'apparition des symptômes.

Des échantillons prélevés et analysés par l'Institut national de recherche biomédicale de Kinshasa ont déjà permis d'éliminer les maladies d'Ebola et de Marburg. D'autres analyses sont en train d'être effectuées afin de vérifier qu'il ne s'agit pas du paludisme, d'intoxication alimentaire, de méningite ou d'autres fièvres hémorragiques virales.

Le premier foyer est apparu dans le village de Boloko entre le 10 et le 13 janvier. Trois enfants de moins de cinq ans sont tombés malades après avoir mangé une "carcasse de chauve-souris". Ils ont alors développé de la fièvre, des maux de tête, de la diarrhée, de la fatigue puis des symptômes de "fièvre hémorragique" avant de mourir.

"Entre le 15 et le 22 janvier 2025, quatre autres décès sont survenus dans le même village chez des enfants âgés de 5 à 18 ans, présentant tous des caractéristiques cliniques similaires", note l'OMS. Au total, au 27 janvier, 10 cas et 7 décès avaient été enregistrés dans ce village ainsi que deux cas et un décès dans un village voisin.

Un deuxième foyer, plus conséquent, s'est déclaré le 9 février dans le village de Bomate, à plus de 350 kilomètres de Boloko. Six jours plus tard, 419 cas avaient été détectés et 45 personnes étaient mortes. Là encore, près de la moitié des décès sont survenus dans les 48 heures suivant l'apparition des symptômes.

"C'est ce qui est vraiment inquiétant", a déclaré Serge Ngalebato, directeur médical de l'hôpital de Bikoro, un centre de surveillance régional à l'agence de presse américaine Associated press.

L'OMS souligne que "l'absence de liens épidémiologiques clairs entre les deux zones" peut suggérer qu'il s'agit "d'événements sanitaires distincts". À noter qu'en décembre dernier, une maladie mortelle avait également été qualifiée d'inconnue avant d'être identifiée comme étant le paludisme.

L'agence des Nations unies met en lumière les difficultés rencontrées par le pays qui manque d'infrastructures. "Les établissements de santé, débordés, s'efforcent de gérer les cas", est-il précisé.

La République démocratique du Congo a été confrontée à plusieurs épidémies ces dernières années, comme la typhoïde et le paludisme, et plus récemment, le Mpox. Ce vaste pays d'Afrique centrale est de plus confronté à une grave crise sanitaire et humanitaire en raison de la guerre en cours dans l'est de son territoire qui a coûté la vie, selon sa Première ministre, à "plus de 7.000 personnes".

Salon de l'agriculture de Paris

Un berger allemand d'une valeur de 30.000 euros volé

En France, une chienne âgée de 3 ans, d'une valeur estimée entre 25.000 et 30.000 euros, a été volée le mardi 25 février. Les faits se sont déroulés au salon de l'agriculture de Paris, où son propriétaire, un éleveur d'Eure-et-Loir, participait à un concours canin.

« Je l'ai laissée dans un chenil sécurisé pour me rendre sur le ring d'honneur, mais lorsque je suis revenu, elle n'était plus là », explique-t-il sur les réseaux sociaux.

Il a partagé un avis de disparition qui a été relayé en masse. Il a du mal à contenir son émotion et lance un appel désespéré aux ravisseurs: « Cette chienne, c'est comme ma fille ». Son appel est traversé d'une grande angoisse, car, lors du salon de l'agriculture, la rumeur circulait que des personnes arpentaient les allées et essayaient d'acheter des chiens pour en faire des chiens de combat.

Le propriétaire n'a pas réussi à visionner les images de vidéosurveillance du salon, comme il l'a demandé depuis plusieurs jours. Sa chienne a un pelage long noir et feu, avec une tête majoritairement noire.



•2

06h00 TFou
 11h00 Téléshopping samedi
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h50 Petits plats en équilibre
 12h55 Météo
 13h00 JT 13h
 13h40 Grands reportages
 14h50 Grands reportages
 16h10 Les Docs du week-end
 17h50 50mn Inside
 19h00 50mn Inside le mag
 19h50 Petits plats en équilibre
 19h55 Météo
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 20h50 Quotidien express
 21h00 Météo
 21h10 The Voice, la plus belle voix
 23h40 The Voice
 00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
 02h14 Tirage de l'EuroMillions
 02h15 Programmes de la nuit



•3

09h34 The Fall Guy
 11h36 La boîte à questions
 11h44 Tétâtète(s)
 11h59 L'hebd'Hollywood
 12h18 50e cérémonie des César 2025
 13h15 Canal Sports Club
 13h25 Dijon / Paris-SG
 15h35 Journal des coupes d'Europe
 15h55 Canal Sport News
 16h16 Avant-match Top 14
 16h30 Multirugby
 18h44 Canal Sports Club
 19h50 Canal Rugby Club 1re partie
 21h00 Avant-match Top 14
 21h05 Perpignan / Bordeaux-Bègles
 23h02 Canal Rugby Club le débrief
 23h23 Hot Ones
 02h39 Scandaleusement vôtre
 04h17 Colomiers / Brive



06h00 M6 Kid
 07h45 Absolument stars
 10h10 66 minutes : le doc
 10h55 66 minutes : grand format
 11h45 66 minutes : grand format
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h20 Scènes de ménages
 13h50 Cauchemar en cuisine
 15h40 Cauchemar en cuisine
 17h40 La grande semaine - 1re partie
 18h40 La grande semaine
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h25 Scènes de ménages
 21h10 Arnaques !
 22h10 Arnaques !
 23h10 Arnaques !
 01h40 A fond
 03h20 Programmes de la nuit

09h40 Invitation au voyage
 10h25 Cuisines des terroirs
 10h50 Voyages en terres du Nord
 11h45 Voyages en terres du Nord
 12h35 Voyages en terres du Nord
 13h30 A l'abordage
 14h50 Grand Canyon : Un voyage au centre de la Terre
 16h45 Invitation au voyage
 17h30 Italie, l'île-prison de Gorgona
 18h05 Kihnu en Estonie : une île d'un autre temps
 18h50 Arte reportage
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes samedi
 20h55 Empire inca : L'histoire révélée
 22h25 Psychothérapie et intelligence artificielle
 23h20 Résilience, la force de rebondir
 00h35 Heavy Metal Kingdom : La nouvelle vague rock britannique
 01h30 Sisters with Transistors : Les héroïnes méconnues de la musique électroniques

TÉLÉVISION 15

Votre soirée

•3

21h10

CASSANDRE



Une découverte macabre secoue les rives du lac d'Annecy. Un plongeur sans vie, identifié comme le successeur de l'empire Pradon, gît sur la berge. Cette entreprise de navigation touristique, transmise de génération en génération, se trouve au cœur d'une enquête menée par Cassandre. Les investigations mettent rapidement en évidence une animosité ancestrale avec les Monod, responsables d'un établissement de plongée local. Les vérités enfouies refont surface, dévoilant une romance malheureuse et des dissensions familiales contemporaines. Les liens entre les protagonistes se révèlent plus enchevêtrés que prévu.

21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Invité: Patricia Kaas, Zaz, Vianney, Florent Pagny
 Presentateur: Nikos Aliagas

20h50



ARNAQUES !



Dans la région nantaise des entreprises de rénovation font signer des devis démesurés et endettent leurs clients. Aline est une des victimes qui s'est retrouvée avec 53 000 euros de factures. À Nîmes, un organisateur de lots caritatifs a détourné plus de 12 millions d'euros qui étaient destinés à des associations d'aide aux enfants handicapés. Sur 75 155 euros de recettes, une association n'a reçu que 1 535 euros, soit à peine 2% des fonds collectés. Dans le Finistère, un garagiste encaisse des acomptes pour des voitures qui ne seront jamais livrées aux acheteurs.
 Presentateur: Julien Courbet



Hébron (Sud de la Cisjordanie occupée) **Des colons sionistes vandalisent des propriétés palestiniennes**

Un groupe de colons a attaqué ce jeudi des propriétés palestiniennes dans la ville de Beit Khalil, au nord d'Hébron au sud de la Cisjordanie occupée. Des colons ont pris d'assaut la maison de Mohammed Kayed Al Ataouneh et ses biens situés dans la zone de Shaab Mazou, à Wadi al Quff, causant des destructions totales à l'intérieur de son domicile, rapporte Wafa. Il a également signalé une intensification des attaques des colons contre les habitants de la région au cours des dernières semaines, accompagnée de saccages de maisons, de destructions de biens et d'arrachage d'oliviers et de cultures agricoles. Beit Khalil, comme d'autres villages palestiniens de la région d'Hébron, est régulièrement la cible d'expansions coloniales et de violences perpétrées par des colons qui cherchent à accaparer davantage de terres. Ces agressions incluent des incursions dans les habitations, des actes de vandalisme, la destruction des biens palestiniens, et l'arrachage d'oliviers et de cultures, une pratique visant à affaiblir économiquement les Palestiniens et à les forcer à quitter leurs terres. Ces attaques se déroulent sous la protection ou avec la complicité des forces d'occupation, qui interviennent rarement pour arrêter les colons, mais répriment violemment toute tentative palestinienne de défense de leurs terres.

France

Une mosquée ravagée par un incendie



Un incendie a ravagé dans la nuit de mardi à mercredi la mosquée de Jargeau, dans le centre de la France, alors que les fidèles s'apprêtent à entrer dans le mois sacré du Ramadhan, ont rapporté des médias. L'incendie est survenu mercredi soir à la mosquée de Jargeau dans le Loiret, ont précisé ces médias. Sur les réseaux sociaux, des images montraient la mosquée presque entièrement détruite. La branche locale du parti de gauche La France insoumise (LFI) a réagi, indiquant que l'association qui gère cette mosquée avait «reçu différentes lettres de menaces au cours de ces dernières années». «Ce bâtiment de l'association culturelle franco-turque avait déjà été la cible, ce mois-ci, de tags injurieux et xénophobes contre nos compatriotes», ajoute LFI. Selon la patronne du parti Les Ecologistes, Marine Tondelier, «l'extrême droite attise la haine islamophobe tandis que le gouvernement reste silencieux face à sa banalisation dans l'espace public».

Maroc

Vague de boycott historique contre la vie chère et l'inaction du gouvernement

Le Maroc connaît une vague de boycott sans précédent visant plusieurs produits de consommation courante, une initiative décrite comme la plus massive de l'histoire du pays qui prend de l'ampleur à l'approche du mois de Ramadhan, et exprime le ras-le-bol des citoyens face à la flambée des prix qui impacte leur pouvoir d'achat. Lancée jeudi sur les réseaux sociaux, la campagne s'est propagée à une vitesse fulgurante, ciblant des produits dont les hausses de prix ont été jugées injustifiées. Face à cette mobilisation, le gouvernement marocain reste silencieux, incapable d'apporter des mesures concrètes pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens. En quelques heures seulement, la campagne a suscité une adhésion massive, avec des milliers de Marocains appelant à un boycott actif afin de dénoncer la crise économique et l'inaction des autorités. Dans ce contexte, une vidéo publiée par une militante a dépassé 2,6 millions de vues en moins de 24 heures, illustrant ainsi l'ampleur du mécontentement populaire. De nombreux internautes ont affirmé leur détermination à poursuivre cette action jusqu'à ce que des mesures concrètes soient prises contre la spéculation et l'augmentation continue des prix. Face à cette colère croissante, le président du groupe parlementaire du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Rachid Hammouni, a vivement critiqué la gestion gouvernementale de la crise. Il a souligné que "le Maroc traverse une vague d'inflation persistante qui pèse lourdement sur les citoyens, tandis que le gouvernement se contente de justifications superficielles au lieu d'adopter des solutions efficaces". Hammouni a ajouté que les responsables expliquent tour à tour cette hausse des prix par des facteurs internationaux, des changements climatiques ou encore l'intervention des spéculateurs.



Des explications qui ne convainquent plus une population confrontée à des difficultés croissantes pour subvenir à ses besoins essentiels. Il a affirmé que l'absence de mesures concrètes risque d'exacerber la tension sociale et d'encourager l'émergence de nouvelles formes de contestation, dont les campagnes de boycott qui ciblent des produits et services ayant connu des augmentations abusives. Il a insisté sur la nécessité pour le gouvernement d'assumer ses responsabilités et d'agir en urgence pour enrayer cette flambée des prix. Selon lui, il est impératif d'encadrer le marché, de lutter contre les pratiques monopolistiques et de renforcer les aides en faveur des

catégories les plus vulnérables. Il a également souligné que cette crise ne pourra être résolue sans une volonté politique réelle, loin des discours justificatifs qui ne font qu'alimenter la colère populaire. Il a enfin mis en garde contre les conséquences d'un tel immobilisme, affirmant que le mépris du gouvernement face à cette crise risque d'attiser une contestation d'une ampleur inédite. Il a rappelé que certains ministres eux-mêmes ont reconnu la gravité de la situation sans pour autant proposer de solutions concrètes. Si rien n'est fait, cette vague d'inflation pourrait bien déclencher un mouvement de protestation similaire à celui de 2018, mais d'une intensité encore plus forte, a-t-il averti.

Parlement basque (Espagne)

Une déclaration en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui adoptée

Des partis politiques et des groupes parlementaires mixtes siégeant au parlement basque espagnol ont adopté jeudi une déclaration en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination tout en fusigeant "l'occupation illégale" des territoires sahraouis par le Maroc. Selon la presse espagnole, l'intergroupe "Paix et liberté pour le peuple sahraoui" du Parlement basque a approuvé, avec le soutien des partis PNV, EH Bildu, PP, Grupo Mixto-Sumar, une déclaration dans laquelle il souligne que l'occupation du Sahara occidental "est illégale" et revendique "le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le texte, qui a été lu devant les médias par les représentants du PNV, EH Bildu, PP et Grupo Mixto-Sumar, a été approuvé à l'occasion du 49ème anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique, indique l'agence espagnole Euro-

pa Press. A travers cette déclaration, les parlementaires basques soutiennent que le Sahara occidental "est un territoire non autonome, soumis au droit international" et que son occupation "est illégale". Ils insistent sur le fait que "l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination doit être autorisé". La déclaration souligne, par ailleurs, que le Front Polisario "est le représentant légitime et unique du peuple sahraoui, tel que reconnu par l'ONU et la communauté internationale". Abordant un autre volet, le Parlement basque exige "le respect scrupuleux des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la cessation des violations des droits humains à l'encontre des Sahraouis". Le texte dénonce aussi "le pillage" des ressources naturelles du peuple sahraoui et exige que les parties

concernées dans le conflit "respectent pleinement" l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024, qui annule les accords relatifs à l'agriculture et à la pêche entre l'Union européenne et le Maroc. Il exhorte, en outre, les Nations unies à "promouvoir sans plus tarder une solution juste et définitive au conflit au Sahara occidental", une solution qui "implique la mise en pratique du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par la tenue d'un référendum". Les parlementaires basques exhortent les institutions basques à "poursuivre et à renforcer la solidarité et le soutien humanitaire" au profit des civils sahraouis. Ils expriment, enfin, leur gratitude aux associations et groupes de solidarité locaux qui œuvrent "en faveur de l'amitié avec le peuple sahraoui, et dont le seul objectif est de réaliser un avenir libre".